AQVITANIA

TOME 14
1996

Revue inter-régionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Conseil Régional de Midi-Pyrénées,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III

La Civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule

Actes du IIIe Colloque Aquitania
et des XVIe Journées d'Archéologie Mérovingienne

réunis par Louis Maurin et Jean-Marie Pailler

Toulouse
23-24 juin 1995

Sommaire

J.-M. PAILLER,
Avant-Propos 7

LA VILLE

J. GUYON, B. BOISSAVIT-CAMUS, V. SOUILHAC,
Le paysage urbain de l'Antiquité tardive (IVe-VIe s.) d'après les textes et l'archéologie 9

J.-M. PAILLER,
Tolosa, urbs nobilis 19

R. DE FILIPPO,
Toulouse : le grand bâtiment de l'Antiquité tardive, sur le site de l'ancien hôpital Larrey 23

J.-C. ARRAMOND, J.-L. BOUDARTCHOUK,
Toulouse, la destruction du temple du forum de Toulouse à la fin du IVe s. 31

D. BARRAUD, L. MAURIN,
Bordeaux au Bas-Empire : de la ville païenne à la ville chrétienne (IIIe-VIe s.) 35

L'ARCHITECTURE, LES MONUMENTS

Les fortifications urbaines

V. SOUILHAC,
Les fortifications urbaines en Novempopulanie 55

M. J. JONES *et alii*,
Saint-Bertrand-de-Comminges : les fortifications urbaines 65

J.-F. LE NAIL, D. SCHAAD, C. SERVELLE,
La cité de Tarbes et le castrum Bigorra-Saint-Lézer 73

C. DIEULAFAIT, R. SABLAYROLLES,
Le rempart de Saint-Lizier 105

G. BACCRABÈRE, A. BADIE,
L'enceinte du Bas-Empire à Toulouse 125

L'évolution monumentale

J. CATALO, J.-L. BOUDARTCHOUK,
Cahors : aux origines du quartier canonial de la cathédrale 131

Eglises et nécropoles

J.-P. CAZES,
L'Isle-Jourdain (Gers) : l'ensemble monumental et funéraire paléochrétien du site de la Gravette 147

Q. CAZES,
Les nécropoles et les églises funéraires de Toulouse à la fin de l'Antiquité 149

S. BACH, J.-L. BOUDARTCHOUK,
La nécropole franque du site de la Gravette, l'Isle-Jourdain (Gers) 153

F. STUTZ,
Les objets mérovingiens de type septentrional 157

LE DÉCOR

D. TARDY,
Les transformations des ordres d'architecture : l'évolution du chapiteau composite en Aquitaine au Bas-Empire 183

C. BALMELLE,
Le décor en mosaïque des édifices urbains du Sud-Ouest de la Gaule dans l'Antiquité tardive 193

L.M. STIRLING,
Gods, heroes, and ancestors : scuptural decoration in late-antique Aquitania 209

PRODUCTIONS ET ÉCHANGES

Le verre

A. HOCHULI-GYSEL,
Les verreries du Sud-Ouest de la Gaule, IVe-VIe s. 231

Les productions d'amphores et de céramiques

S. SOULAS,
Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux 237

C. AMIEL, F. BERTHAULT,
Les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France : Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'Antiquité 255

C. DIEULAFAIT *et alii*,
Céramiques tardives en Midi-Pyrénées 265

J. GUYON,
Conclusion 279

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS 285

Aquitania, XIV, 1996, p. 73-104

Daniel Schaad
S. R. A. Midi-Pyrénées
7, rue Chabanon
31200 Toulouse

Jean-François Le Nail
Archives départementales
des Hautes-Pyrénées
65000 Tarbes

Christian Servelle
S. R. A. Midi-Pyrénées
31200 Toulouse

La cité de Tarbes et le *castrum Bigorra*-Saint-Lézer

Ces deux agglomérations du département des Hautes-Pyrénées sont distantes de 15 km. La ville de Tarbes, chef-lieu du département, est implantée au débouché de la plaine alluviale de l'Adour. Le village de Saint-Lézer, modeste agglomération d'environ 400 habitants, se trouve au nord de Tarbes, sur une colline dominant l'Adour à 3 km à l'ouest de Vic-en-Bigorre. Dans le cadre de cette étude, l'association de Tarbes et de Saint-Lézer fut motivée par une donnée textuelle commune. En effet, ces deux sites seuls possèdent le privilège de figurer côte à côte dans la liste des métropoles de la Novempopulanie que nous fournit la *Notice des Gaules*. Il nous a paru également opportun de faire connaître ces deux agglomérations antiques auxquelles aucune notice n'avait été consacrée lors du précédent colloque *Aquitania*, qui s'était tenu à Bordeaux en 1990. Enfin et bien que sortant du cadre chronologique fixé par le thème du colloque de Toulouse, nous avons ménagé une bonne part aux sources textuelles du Moyen Age qui constituent, ici, un apport non négligeable permettant d'appréhender des faits remontant à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age.

Le contexte géographique et historique

Tarbes et Saint-Lézer appartiennent à la Bigorre, une vaste région au paysage contrasté qui s'étend de la chaîne des Pyrénées à la plaine de l'Adour et qui englobe une partie des plateaux de Ger et de Lannemezan. La richesse du sol, la diversité des paysages et la qualité du climat d'influence océanique sont autant de facteurs qui ont favorisé l'implantation humaine. Aussi, le thermalisme, l'exploitation des marbres et des gisements métallifères, le commerce transpyrénéen, l'agriculture et le pastoralisme représentaient-ils les principales activités de l'Homme dans cette région [1].

L'origine du mot Bigorre remonte à la plus haute Antiquité. Il dérive de l'ethnique *Begerri* que Pline mentionne pour désigner une tribu d'Aquitains située au pied des Pyrénées [2]. César (*BG*, III, 27) les nomme

1. Pour une vision globale sur cette région à l'époque historique, nous renvoyons à l'ouvrage de J.-F. Le Nail et J.-F. Soulet, *Bigorre et Quatre Vallées*, 2 tomes, Pau, 1981.

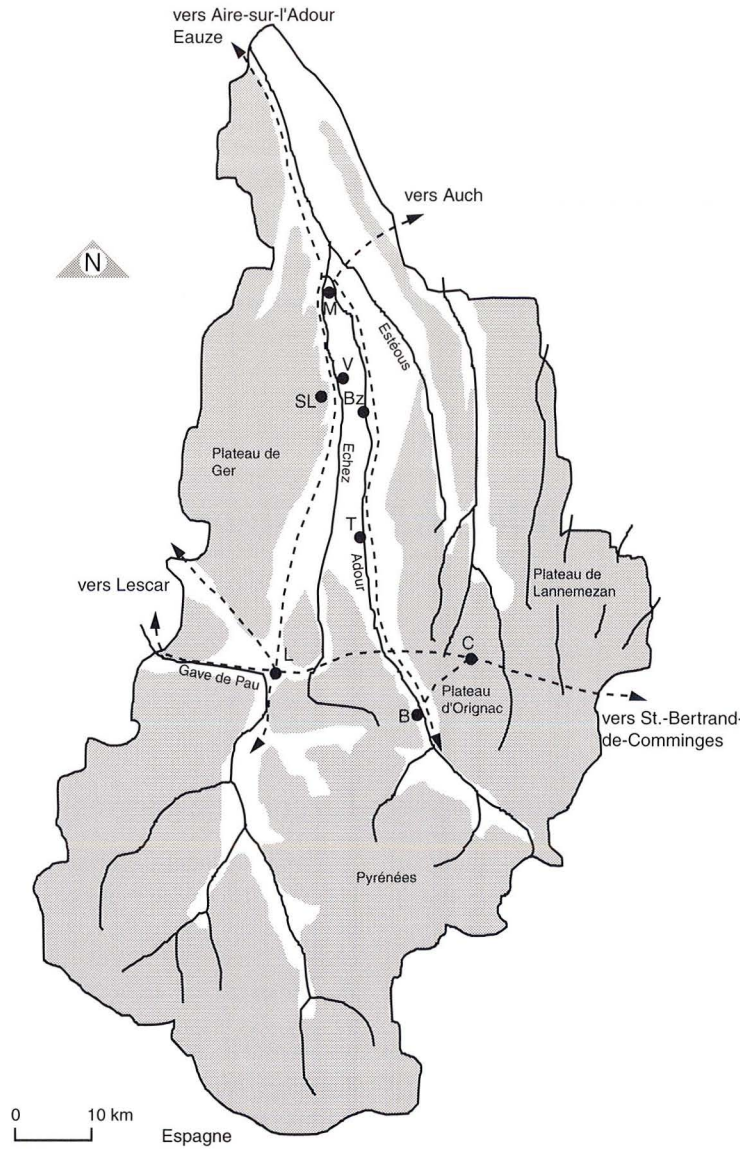

Fig. 1

La cité de Tarbes (ses limites sont celles des diocèses du Moyen Age).
M = Maubourguet, V = Vic-en-Bigorre, SL = Saint-Lézer, Bz = Bazillac, T = Tarbes,
L = Lourdes, C = Cieutat, B = Bagnères-de-Bigorre ; --- principales voies romaines.

Bigerionnes. Cette graphie, pour le moins surprenante, ne correspond à aucune des terminaisons en *-enses*, *-ae*, *-i*, *-ates* qui furent habituellement utilisées pour désigner les peuples de la partie méridionale de l'Aquitaine [3]. J.-P. Bost nous a suggéré que cette forme pouvait être le résultat de la juxtaposition des mots *Bigeri* et *onnes* par le transcripteur. Si cette hypothèse séduisante se vérifiait, *Onnes* pourrait alors être rapproché des *Onesi(i)*, une des autres tribus d'Aquitains mentionnée par Pline et que l'on situe dans la région de Bagnères-de-Luchon (*Aquae Onesiorum*) [4].

Le chef-lieu des *Bigerri* au temps de la conquête romaine n'est pas connu. L'absence de recherches approfondies sur les sites de plaine et les nombreux *oppida* implantés sur les hauteurs dominant la plaine de l'Adour et les vallées pyrénéennes ne permet pas de trancher. Parmi les sites envisageables, l'*oppidum* du Castet Crabé (château des chèvres), commune de Lagarde, possède d'importants vestiges de fossés et de levées de terre dessinant un plan élaboré qui englobe une surface d'environ 7 hectares. Bien que ce site ait une origine plus ancienne, on y a mis au jour de nombreuses amphores vinaires d'origine italique du Ier s. av. J.-C. [5] En plaine, Tarbes a également livré un abondant mobilier céramique datable de l'époque de l'indépendance [6].

Les voisins immédiats des *Bigerri* étaient les *Tarbelli Quattuorsignani* qui, comme leur nom l'indique, regroupaient quatre tribus. Leur nom, ainsi que celui des *Bigerri* et d'autres peuplades, a disparu dans le courant de l'époque gallo-romaine, probablement à la faveur de la réforme administrative de Dioclétien. En tout cas, la *Notice des Gaules*, rédigée sous l'empereur Honorius, ne les mentionne plus. Ils y sont désignés sous une nouvelle forme empruntée au nom du chef-lieu de cité [7] ; ainsi les *Tarbelli* deviennent les *Aquenses* (du nom d'*Aquensium*-Dax). Bien que nous n'en ayons pas la preuve, ce phénomène a pu être identique pour les *Bigerri*. Si l'on écarte la proposition sans fondement de F. Lot de modifier l'ordre des termes du passage de la *Notitia* relatifs à Tarbes et à Saint-Lézer [8], les *Bigerri* ont pu recevoir un nom dérivé de celui de la métropole tarbaise [9]. Quant à l'ethnique, il aurait laissé son nom à la forteresse de Saint-Lézer.

La *civitas Tarba*

Vers 400 après J.-C., cette appellation englobe un territoire et un ensemble d'agglomérations dont le cadre géographique est donné à titre indicatif à partir des limites de diocèses du Moyen Age (fig. 1) [10]. Il couvre, du nord au sud, les circonscriptions religieuses suivantes, vivantes au XIVe s. : la Rivière, le Bazillaguès, le Montanérès, le Rustaing, la Rivière Adour, les Angles, les Selves et le Lavedan.

La localisation du chef-lieu et siège primitif de l'évêché constitue la pierre d'achoppement des études historiographiques locales. Le doute, qui a donné lieu à une controverse animée, est né dans l'esprit des érudits du XIXe siècle lorsque ceux-ci ont essayé de mettre en corrélation les sources écrites avec les maigres vestiges visibles sur le terrain. Nous aurions pu grossir le rang des polémistes si de récentes découvertes archéologiques ne nous avaient autorisés à ouvrir à nouveau ce dossier traité avec tant d'érudition par certains de nos prédécesseurs. Rappelons d'entrée que les limites imposées par cet article ne nous permettaient pas de traiter avec exhaustivité l'ensemble des agglomérations de la *civitas*. Il nous a cependant semblé utile de les évoquer brièvement en formulant le souhait qu'elles fassent un jour l'objet d'une monographie.

2. P.-M. Duval, Les peuples de l'Aquitaine d'après la liste de Pline, *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes*, 29, 1955, p. 213-227. Dans la suite du texte, nous adoptons la graphie *Bigerri*, plus conforme à la réalité des sources textuelles postérieures.
3. J.-P. Bost, G. Fabre, Quelques problèmes d'histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine, *Aquitania*, I, 1983, p. 25-36, en particulier p. 33.
4. R. Lizop, *Les Convenae et les Consoranni (Comminges et Couserans)*, Toulouse-Paris, 1931, p. 260-277 ; P.-M. Duval, Les peuples de l'Aquitaine d'après la liste de Pline, p. 217.
5. R. Coquerel, L'*oppidum* "Castet-Crabé" de Lagarde, *Revue de Pau et du Béarn*, 1974, p. 177-186.
6. R. Coquerel, Les découvertes archéologiques de Tarbes (Hautes-Pyrénées), *OGAM*, XX, 1968, p. 201-272.
7. Sur le glissement de l'ethnique pour désigner une tribu vers le nom de la ville capitale, nous renvoyons à l'étude de J.-P. Bost et G. Fabre, Quelques problèmes d'histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine, p. 25-36.
8. F. Lot, L'énigme de "Cieutat", *REA*, 52, 3-4, juillet-décembre 1950, p. 300-305. L'auteur propose de rétablir ainsi la version des manuscrits : "*civitas Bigorra ubi castrum Tarba*" au lieu de la formule des manuscrits "*civitas Turba ubi castrum Bogorra*".
9. Dans cette esprit, on pourrait envisager que les *Bigerri* aient pu être un sous-groupe des *Tarbelli Quattuorsignani*, devenant *Tarbelli* au moment où ceux-ci deviennent *Aquenses* (?). Au VIe s. le territoire de la cité de Tarbes est cependant mentionné sous la forme ancienne "*Beorretanae urbis*" (lire *Begorretanae*) ; Grégoire de Tours, *Liber de gloria confessorum*, cap. XLIX.
10. En partant du postulat selon lequel les nouvelles circonscriptions religieuses qui se mettent en place à la fin de l'Antiquité se sont superposées aux circonscriptions civiles de l'époque ; voir J.-F. Le Nail, *Bigorre et quatre vallées*, I, p. 21-22 et carte hors texte n° 8.

Une cité à villes multiples

Notre source principale, qui est aussi la plus ancienne pour Tarbes et Saint-Lézer, est tirée d'un passage de la *Notice des Gaules* qui mentionne dans la liste des chefs-lieux des cités de Novempopulanie "La cité de Tarbes où se trouve le *castrum Bigorra*". Cette juxtaposition reste un cas isolé qui n'a pas d'équivalent dans les autres mentions des cités de Gaule [11]. Pour les autres provinces les quelques mentions de *castra* sont logiquement placées en seconde position, après l'énumération des chefs-lieux de cités. Il y a ainsi lieu de s'interroger sur le rôle respectif qu'ont pu jouer Tarbes et son *castrum* dans l'organisation administrative et religieuse de la *civitas* aux IVe et Ve siècles.

Dans une étude récente, L. Maurin a énoncé les éléments constitutifs de la métropole des cités de Novempopulanie au Bas-Empire [12]: il s'agit d'une ville double constituée d'une agglomération nouvelle fortifiée, délimitant une surface exiguë aménagée sur une hauteur, et d'une ville basse souvent de même époque correspondant à la fondation du Haut-Empire ; par ailleurs, les deux sites sont juxtaposés et la citadelle abrite la cathédrale qui est bâtie sur un sanctuaire chrétien primitif. Là encore, la réalité du terrain et des découvertes archéologiques font de Tarbes et de Saint-Lézer des cas particuliers qui n'entrent pas entièrement dans la classification de L. Maurin : Tarbes est une ville ouverte, sans enceinte ni site de hauteur fortifiable, avec cependant un siège épiscopal attesté à partir du XIIe s. ; Saint-Lézer est un site de hauteur fortifié, dépourvu de ville basse, avec un monastère très ancien. Il est clair qu'en réunissant les éléments caractéristiques des deux, on obtiendrait la métropole de la cité idéale. Tarbes et Saint-Lézer sont cependant distants de 15 km, ce qui en fait deux agglomérations bien distinctes qui ont dû jouir d'une certaine autonomie.

Pour la période qui nous intéresse, la cité de Tarbes n'a pas suscité d'étude d'ensemble. La richesse des abris et grottes préhistoriques et l'importance des nécropoles tumulaires protohistoriques ont davantage capté l'attention des chercheurs. Cette méconnaissance encore importante du peuplement gallo-romain nous a conduit à restreindre notre champ d'investigation à une portion de territoire qui va de Tarbes à Maubourguet et qui correspond à la partie évasée de la plaine de l'Adour au nord du département (fig. 2). Mais avant d'aborder cet espace géographique en relation avec les deux sites de la *Notitia*, nous évoquerons brièvement les cas de deux autres grosses agglomérations inclues dans le territoire de la cité : Bagnères-de-Bigorre et Lourdes [13]. Toutes deux sont implantées au débouché d'étroites vallées fluvio-glaciaires qui s'élargissent ensuite progressivement en direction de la plaine de l'Adour pour former avec celle-ci un Y renversé dont Tarbes matérialise le point de convergence.

On accédait à Bagnères-de-Bigorre par une voie qui partait d'un carrefour situé à Cieutat, sur la route reliant les cités du piémont [14]. Son nom, *Aquae*, est connu par une inscription votive dédiée par les *vicani* de la cité au culte impérial (*CIL*, XIII, 389). Bâtie sur la rive gauche de l'Adour, l'agglomération était consacrée au thermalisme. Il ne reste malheureusement que très peu de récits et de croquis sur les découvertes faites principalement au XIXe s. à l'occasion des travaux de construction des thermes [15]. Ces lacunes sont d'autant plus regrettables qu'une importante partie des installations balnéaires

11. Nous nous sommes référés à l'édition d'E. Griffe, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine, II, L'église des Gaules au Ve siècle*, Paris-Toulouse, 1957, p. 89-92.

12. L. Maurin, Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du IIIe siècle-début du Ve siècle), *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Bordeaux, 1992, p. 365-389.

13. Nous écartons momentanément des villes thermales gallo-romaines de Bigorre celle de Cauterets. R. Coquerel avait attribué un âge antique à des restes de murs et de bassins situés au lieu-dit Pauze-Vieux ; *Gallia information*, XXIV, 1966, fasc. 2, p. 443 et R. Coquerel , Propos sur les bassins romains de Cauterets, *Thermalisme et climatisme dans les Pyrénées, Actes du congrès des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Argelès-Gazost, 6 juin 1984*, Bagnères-de-Bignorre, 1985, p. 53-60. Ayant eu récemment l'occasion de revoir ces vestiges, nous pensons plutôt qu'ils appartiennent au Moyen Age en raison de critères architecturaux. Il pourrait peut-être s'agir des thermes liés à une première paroisse que mentionne le cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin : "*vallem caldarensem, ubi nunc ecclesia Sancti Martini et ipsi balnei constructi videntur*".

14. *CIL*, XVII/2, p. 115-117. Il ne s'agit pas là d'un grand axe routier se prolongeant vers l'Espagne. Des études récentes admettent encore trop souvent le principe que de nombreuses voies reliaient les deux versants des Pyrénées centrales. Nous avions eu l'occasion de poser le problème pour *Lugdunum* - Saint-Bertrand-de-Comminges qui, à notre avis, ne s'est jamais trouvé sur un axe majeur de pénétration vers l'Espagne, du moins dans l'Antiquité ; voir D. Schaad, M. Vidal, Origines et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze, *Villes et agglomérations urbaines du Sud-Ouest de la Gaule*, p. 211. Il est plus vraisemblable de suivre C. Rico qui retient une seule route transversale pour les Pyrénées centrales. Elle quitte l'axe est-ouest du piémont à Beneharnum, passe par Iluro et se rend ensuite à Lacca et à Caesaraugusta. Cette voie possédait un statut administratif et était relayée par des routes et chemins secondaires qui mettaient en relation les habitants de deux vallées opposées ; voir C. Rico, *Pyrénées romaines, Essai sur un pays de frontière (IIIe siècle av. J.-C.-IVe siècle ap. J.-C.) (Bibliothèque de la Casa Velazquez, 14)*, Madrid, 1997, p. 197-221, p. 199, carte 6.

d'époque gallo-romaine avaient été mises au jour à cette occasion.

Le cas de Lourdes, installée en bordure d'une boucle du Gave de Pau, est plus complexe. L'on s'accorde à identifier la cité mariale avec l'*Oppidum Novum* de *L'Itinéraire d'Antonin*. Outre la mention du nom antique de Lourdes qui définit un site de hauteur fortifié, cet itinéraire fournit un précieux jalon chronologique qui permet de situer le terminus post quem de la construction de la forteresse à la fin du IIIe s. [16]. Sa localisation précise n'a jamais pu être établie avec certitude. Il est cependant fort probable qu'elle se trouvait sur l'éperon rocheux où fut établi le château médiéval de Lourdes et où ont été trouvés des indices d'une occupation antique dont la nature exacte est encore à préciser [17]. Une ville basse était implantée au pied de l'éperon. Son existence a été mise en évidence à deux reprises lors de travaux de terrassement. La première opération, réalisée en 1904 à l'emplacement de la Place Peyramale, fut le démontage de l'église paroissiale Saint-Pierre. A cette occasion, l'architecte des travaux, E. Seyrès, profita de l'excavation pour effectuer des fouilles. Celles-ci livrèrent les substructions de plusieurs édifices cultuels antérieurs à l'église romane. D'après un relevé des fouilles conservé aux archives de la ville, ces constructions étaient centrées autour d'un édicule de plan carré pourvu d'une abside, peut-être une *memoria* de la fin de l'Antiquité ou du haut Moyen Age ? Dans les terres environnantes les ouvriers recueillirent un abondant mobilier céramique des Ier-IVe s. (céramiques communes à pâtes grises et orangées, sigillées de Montans, sigillées claires tardives) et deux autels votifs dont un dédié aux Tutelles [18]. Une vaste nécropole d'époque mérovingienne se développait à l'ouest de ces églises. Sa fouille a livré un lot de sarcophages en pierre bleue de Lourdes. Cette roche, un calcaire à Toucasia, fut massivement exploitée sur le massif du Béout où de récentes prospections ont localisé une vingtaine de carrières de sarcophages datables des VIe et VIIe s. [19]. Ces sarcophages connurent une large diffusion puisqu'on en a retrouvé dans les fouilles de l'église de Maubourguet à 47 km au nord de Lourdes. En 1990, la construction d'un parking souterrain au même endroit offrit l'occasion d'étendre les investigations archéologiques à l'emplacement de l'ancienne église. Une fouille, réalisée par C. Boccacino et F. Gomez, a permis la mise au jour d'une place ou d'un carrefour de voies du Ier s. ap. J.-C., établi à proximité d'une tombe de l'Age du Bronze moyen que signalait un menhir dont la base gisait au-dessus d'un dépôt de vases [20]. La présence d'autels votifs dans les déblais de l'église s'explique alors d'autant mieux qu'à proximité de ce lieu de passage devait être érigé un sanctuaire dédié aux Tutelles. Il y a tout lieu de penser que cette occupation antique est liée à la position de carrefour que tenait Lourdes, située au croisement de l'axe de circulation nord-sud (plaine-montagne-Espagne) et de la voie est-ouest reliant Saint-Bertrand-de-Comminges à Lescar, par la vallée du Gave de Pau. Cette position privilégiée s'est pérennisée dans le rôle de place marchande qu'occupait Lourdes au Moyen Age [21]. Si ces quelques observations sont encore insuffisantes pour esquisser la trame urbaine de Lourdes à l'époque gallo-romaine, elles permettent néanmoins de rattacher ses vestiges à une agglomération de type double — ville basse dominée par une forteresse située sur une éminence — telle qu'elle apparaît dans le schéma urbain des chefs-lieux de cités de Novempopulanie. Il convient alors de s'interroger sur la fonction de cette agglomération fortifiée du piémont et sur le lien qu'elle entretenait avec la métropole tarbaise.

15. Un bref aperçu de ces découvertes est donné par J.-J. Martin, Estampes bagnéraises, Bagnères Gallo-Romain, *Pyrénées*, n° 100, octobre-décembre 1974, p. 343-356. Egalement, C.-X. Vaussenat, Quelques coups de pioche dans le sol de Bagnères, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1866, p. 142-149 ; J.-J. Martin, Documents. A. Les autels votifs gallo-romains de Bagnères-de-Bigorre, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1970, p. 19-34.

16. La compilation de cet itinéraire à partir de documents plus anciens du règne de Caracalla est datée vers 280-290 ; voir P.-M. Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, II, Paris, 1971, p. 514-516.

17. R. Coquerel, Recherches sur le château de Lourdes, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1981, p. 49-52. Sur les découvertes anciennes effectuées à Lourdes, voir R. VIÉ, 5. Lourdes dans l'Antiquité, *Catalogue de l'exposition, Lourdes de la préhistoire à nos jours, Musée Pyrénéen*, Lourdes, 1987, p. 61-100.

18. C. Jullian, La Tutelle de Lourdes, *REA*, 14, 1912, p. 412-413.

19. J.-L. Boudartchouk, Les carrières de sarcophages du Béout, *Lourdes : inventaire archéologique*, Edition Forum-A.I.C.S., Lourdes, 1992, p. 46-57.

20. C. Boccacino, L'occupation antique de la Place Peyramale. 2. Les fouilles de 1990, *Lourdes : inventaire archéologique*, p. 28-29 et J.-P. Giraud, Le dépôt funéraire de l'Age du Bronze moyen de la Place Peyramale de Lourdes, *Lourdes : inventaire archéologique*, p. 17-18.

21. J.-F. Le Nail, Aspect de Lourdes au moyen-âge, *Lourdes de la préhistoire à nos jours*, p. 101-107.

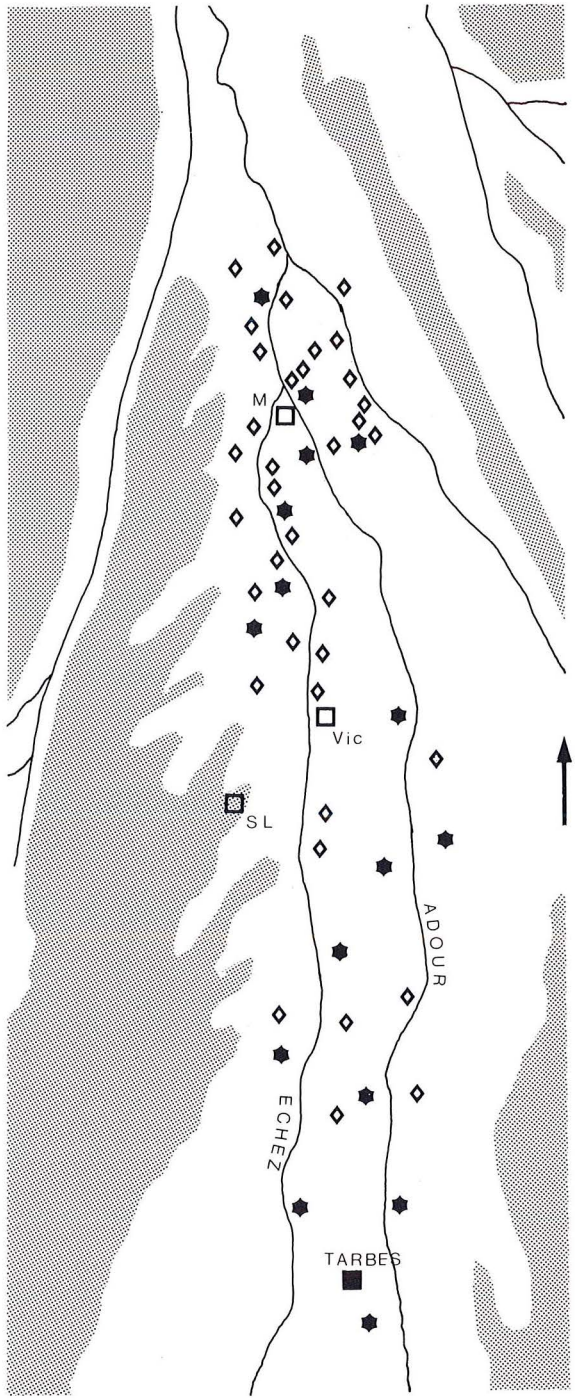

Fig. 2

La plaine alluviale de l'Adour entre Tarbes et Maubourguet. La position des villas et des établissements agricoles est donnée d'après les prospections et les sondages archéologiques (voir S. Doussau, Archéologie des Pyr. occ. et des Landes, *1996, p.139-168). M = Maubourguet, SL = Saint-Lézer, Vic = Vic-en-Bigorre.*

La plaine alluviale de l'Adour

Sous l'impulsion romaine, les *Bigerri* développèrent l'exploitation des ressources minérales des Pyrénées (marbre, minerais) [22], mais ce sont sans doute les riches terres agricoles de la plaine de l'Adour qui suscitèrent la convoitise des Romains. Cette vaste région au relief plat s'étire en pente douce du sud au nord sur une distance d'environ 45 km et d'est en ouest sur une dizaine de km, offrant ainsi une surface exploitable d'environ 45 000 hectares. Un important réseau hydrographique la traverse du sud au nord : l'Echez à l'ouest, en bordure des contreforts du plateau de Ger, l'Adour au centre et l'Estéous à l'est le long des coteaux de Rustang. La qualité du sol propice aux cultures céréalières et les abondantes précipitations ont destiné ces terres à l'agriculture. La densité des sites gallo-romains y est d'ailleurs considérable. Et bien que leur fonction ne soit pas toujours assurée, il est permis d'esquisser un premier bilan qui rend compte d'une rationalisation de l'exploitation du sol.

Les prospections archéologiques effectuées entre Tarbes et Maubourguet (26 km) ont livré 14 établissements agricoles espacés de 1,5 à 5 km (fig. 2) [23]. Certains d'entre eux présentent une architecture et des décors qui en font des villas résidentielles, sièges d'un domaine agricole. A ce chiffre s'ajoutent 24 indices de sites pouvant

22. L'exploitation des gisements métallifères des Hautes-Pyrénées dans l'Antiquité est mal connue car elle n'a pas suscité de recherches d'ensemble. Les seules informations fiables restent les données établies par le BRGM au cours de prospections ; par exemple, le gîte de Séras (commune de Germs-sur-l'Oussouet), riche en zinc et en argent, a livré des bois de mine datés au C14 de 530 av. J.-C (voir *Carte géologique de la France, 1053 : Bagnères-de-Bigorre*, 1989, p. 67-68). Sur l'exploitation des marbres, voir en dernier lieu C. Costedoat, Les marbres pyrénéens de l'Antiquité : éléments d'enquête pour de nouvelles recherches, *Aquitania*, 6, 1988, p. 197-204. Les résultats préliminaires des récents travaux de J.-L. Schenck sur les sanctuaires de montagne dans les Pyrénées centrales, de ceux de J.-M. Fabre et R. Sablayrolles sur l'exploitation antique du marbre et du fer, ouvrent de nouvelles perspectives de recherches : J.-L. Schenck, Esparros, la Coume des Arès, *Bilan scientifique 1996 du Service Régional de l'Archéologie*, Toulouse, 1997, p. 146 ; J.-M. Fabre, Les carrières de marbre antiques des Pyrénées centrales, *Bilan scientifique 1996*, p. 217 ; R. Sablayrolles, Vallées de l'Arros et du Bouchidet, communes d'Asque, Esparros et Hèches, Exploitation antique du fer dans les Baronnies, *Bilan scientifique 1996*, p. 159-160.

23. Commodément regroupé dans S. Doussau, Découverte de la centuriation romaine du territoire des *Bigerriones*. La *civitas Turba* démystifiée (Hautes-Pyrénées), *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 15, 1996, p. 139-168. S. Doussau propose d'organiser le parcellaire de la plaine de l'Adour en centuries qui s'articulent autour de trois axes orientés au nord : cadastre A, Caixon-Maubourguet-Caussade ; cadastre B, Laloubère-Tarbes-Vic-en-Bigorre ; cadastre B 1, Hiis-Soues. Malgré toute l'attention que mérite ce travail, il est fort regrettable que son auteur ait fondé ses affirmations sur une série de postulats qui sont loin d'être des évidences et qui ne résisteraient pas à un examen approfondi.

correspondre à des bâtiments isolés de type grange ou ferme. Ces établissements géraient des domaines inscrits dans un parcellaire organisé et régulier dont le cadastre actuel semble avoir conservé de nombreuses traces.

Ces terres étaient traversées par la voie romaine reliant Tarbes à Eauze, capitale provinciale, et aux côtes de l'Atlantique en passant par Aire-sur-L'Adour. Le premier *vicus* qui en jalonne le tracé, à 16 km au nord de Tarbes, est Vic-en-Bigorre. Malgré l'absence de fouilles, on y a découvert des vestiges gallo-romains, notamment un important lot d'autels votifs anépigraphes trouvés au cours de travaux au pied de l'église paroissiale [24].

A 10 km au nord de Vic, la ville de Maubourguet a également livré des restes de constructions gallo-romaines. Celles-ci sont concentrées à l'emplacement de l'église romane Notre-Dame et de l'ancien monastère Saint-Martin-de-Celle (de *Cella*, nom primitif de Maubourguet) [25], dans le triangle formé par le confluent de l'Echez et de l'Adour que traversait à gué la voie romaine. Le plan des murs dégagés par les fouilles est trop incomplet pour définir l'usage des constructions, mais la découverte récente d'une mosaïque tardive entaillée par le chevet de l'église leur confère une certaine importance (sanctuaire fluvial et de passage, établissement routier de type *mansio* ?). Sur leur emplacement s'est installé très tôt, peut-être à l'époque paléochrétienne ?, un lieu de culte à fonction cimetériale [26].

En résumé, nous retiendrons que Tarbes et Saint-Lézer sont implantées dans un environnement à forte dominante agricole, desservi par un réseau dense de voies de communication et de chemins d'exploitation ainsi que par de nombreux cours d'eau.

24. N. Rosapelly, Vestiges gallo-romains à Vic-Bigorre, *Revue des Hautes-Pyrénées*, janvier 1908, p. 49-55 ; sur les autels votifs au nombre d'une douzaine (?) voir S. Abadie, *L'occupation du sol dans les cantons de Trie-sur-Baïse et Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées), Mémoire de maîtrise*, Université de Toulouse-Le Mirail, 1995, I, p. 73 et II, p. 109.

25. Sur les trouvailles faites à Maubourguet voir S. Doussau, *L'église de Maubourguet, histoire et archéologie*, Lourdes, 1979, 72 p. et S. Doussau *et al.* Recherches archéologiques sur le site et l'église du prieuré Saint-Martin-de-Celle, Maubourguet (Hautes-Pyrénées), *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1988, p. 65-89.

26. S. Campech, *Eglise Notre-Dame de Maubourguet, Rapport de fouille dactylographié (SU n° 151-1993)* , 1994 et Maubourguet. Eglise Notre-Dame, *Bilan scientifique 1993 du Service Régional de l'Archéologie*, Toulouse, 1994, p. 160-161.

Tarba

Tarbes est située en plaine entre l'Adour et l'Echez. Adossée au piémont, elle met en relation les vallées pyrénéennes avec la large plaine de l'Adour qui s'ouvre sur la Gascogne et le Bassin Aquitain. La ville est implantée sur une terrasse de gravier de forme oblongue orientée est-ouest. Celle-ci s'est formée à la faveur des grandes glaciations du Riss et du Würm qui ont entraîné un afflux d'eaux dont celles du Gave de Pau qui n'occupait pas encore son lit actuel [27]. Un assèchement progressif a fini par donner à cette terrasse son modelé définitif que traversaient de nombreux gaves. Très tôt, ces cours d'eau furent canalisés afin d'assainir un terrain resté humide. Les récentes transformations urbaines ont fait disparaître intégralement ces canaux modifiant ainsi un aspect caractéristique de la ville.

Résultant de ces contraintes topographiques, la ville de Tarbes a connu un développement en longueur qui s'est amorcé dans l'Antiquité à l'ouest de la ville, à l'emplacement du bourg épiscopal de la Sède. A l'est et au nord de celui-ci se sont développés les bourgs organisés autour d'un château comtal (fig. 3) [28].

Une occupation antique ininterrompue

Les données sur Tarbes à l'époque romaine sont essentiellement dues aux recherches de R. Coquerel [29] et à deux fouilles récentes menées en 1991 et 1996 [30].

A l'exception des deux interventions récentes, les fouilles effectuées par R. Coquerel entre 1959 et 1985 se sont faites dans des conditions difficiles, avec des

27. Eléments tirés de R. Coquerel, Evolution de la ville de Tarbes ou de ses origines au Moyen Age, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1979-1980, p. 99-113.

28. Voir l'intéressant plan donné p. 21 du catalogue de l'exposition *Las Gens de Tarbe. La vie quotidienne à Tarbes du Moyen-Age à la Renaissance d'après les fouilles archéologiques de la place de Verdun, Tarbes, Hôpital de l'Ayguerote, 1er juin-31 décembre 1994*, Aureilhan, 1994, 80 p.

29. A l'article cité note 27 il faut ajouter les références suivantes : R. Coquerel, Tarbes a-t-elle 2000 ans ? Communication à la Société académique le 13 juin 1953, Tarbes, s. d., p. 11-14 (tiré à part des *Petites affiches des Hautes-Pyrénées*) ; Les découvertes archéologiques de Tarbes (Hautes-Pyrénées), *OGAM*, 20, 1968, p. 201-272, pl. 61-93 ; Trois gisements antiques récemment découverts à Tarbes, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1978, p. 99-127 ; Les vestiges antiques de l'équipement de Tarbes, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1981, 73-85 ; Le mobilier trouvé sur le gisement antique de l'immeuble des Feuillantines à Tarbes (Tbs 56), *Bull. de la Soc. Ramond*, 1985, p. 35-56. Egalement, J.-B. Laffont, J.-F. Soulet (dir.), *Histoire de Tarbes*, Ed. Marrimpouey Jeune, Pau, 1975 (réédition chez Horvath, Roanne, 1982) ; R. Coquerel, R. Vié, *Les découvertes archéologiques de Tarbes, Exposition au musée Massey, juin 1981*, dactylog. ; M. Berthe, R. Coquerel, J.-F. Soulet, *Tarbes, Atlas Historique des Villes de France*, Editions du CNRS, Paris, 1982.

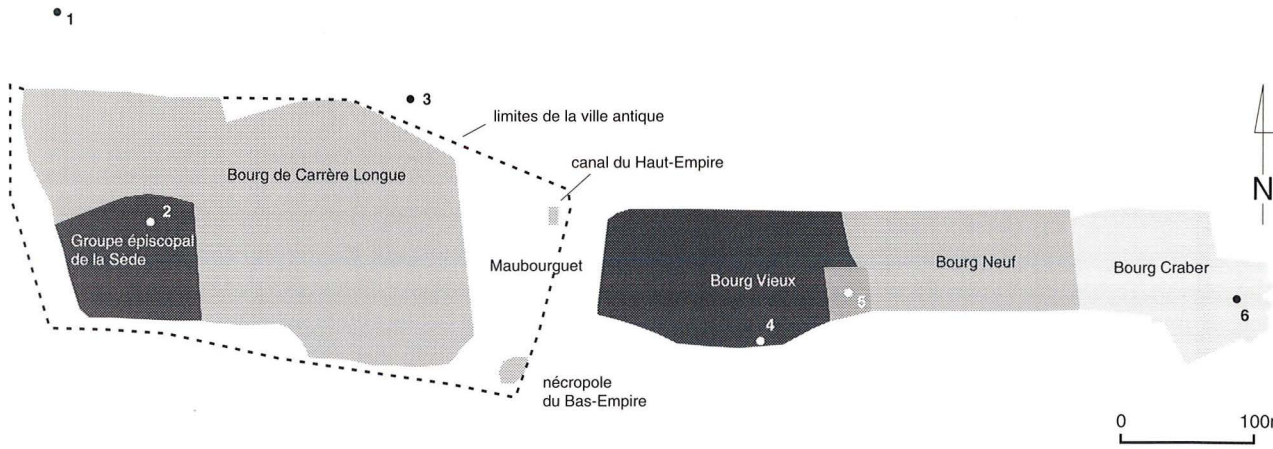

Fig. 3

La ville de Tarbes au Moyen Age avec les limites de l'agglomération antique d'après les découvertes archéologiques. 1. Eglise Saint-Martin. 2.Cathédrale Notre-Dame. 3.Couvent des Cordeliers. 4.Eglise Saint-Jean. 5.Château comtal. 6.Couvent des Carmes.

délais d'intervention très courts, et n'ont porté que sur des surfaces le plus souvent réduites à la largeur d'une tranchée. Malgré ces aléas aujourd'hui aplanis grâce à une meilleure prise en compte du patrimoine archéologique de Tarbes, il faut souligner l'heureuse initiative introduite par R. Coquerel de suivre les tranchées du tout-à-l'égout. Ces excavations profondes, qui ont traversé de nombreuses rues, ont eu pour principal avantage d'offrir une vision stratigraphique du sous-sol tarbais sur une grande surface. Malgré l'intérêt indéniable de ce suivi, il faut bien reconnaître les lacunes du système. Aucun plan cohérent d'édifice n'a pu être dressé et aucune des structures dégagées n'a pu être identifiée. Les informations collectées permettent tout de même d'esquisser quelques aspects du phénomène urbain. Les points de trouvaille délimitent une aire grosso modo rectangulaire d'une superficie de 16 ha qui correspond probablement à l'extension maximale de la ville à l'époque gallo-romaine. Le quartier de la Sède en représente la moitié occidentale. Sa limite au sud-est peut être déduite de la présence d'une nécropole de l'Antiquité tardive située Cours Gambetta. Elle a livré des tombes à inhumation construites avec des *tegulae* disposées en bâtière [31]. La limite est de la ville semble correspondre à un canal maçonné dégagé sur une longueur de 50 m dont l'abandon se situe très tôt vers la fin du Ier s. ap. J.-C. Il s'agit là d'un des principaux indices d'une occupation antique, repéré au cours des fouilles du parking de la Place de Verdun en 1991 [32]. La plupart des murs de la ville antique sont en galets liés à un mortier de chaux. Des lits de briques en rythment parfois les façades. Les murs construits en moellons sont rares. Les sols sont généralement en mortier de tuileaux ou simplement de chaux, aménagés soit à même le substrat graveleux, soit sur un radier de galets pouvant atteindre jusqu'à 40 cm d'épaisseur.

Sur le plan chronologique, la céramique, abondante et variée, reste le meilleur indice pour évaluer la durée d'occupation de la ville. R. Coquerel a publié de nombreuses formes rarement associées à un contexte stratigraphique. Au seul examen de ses planches, on peut noter que les céramiques couvrent les quatre premiers siècles de notre ère. La présence d'amphores italiques de type Dressel 1 permet de

30. Fouille du parking de la Place de Verdun : J.-M. Martin, *Place de Verdun, Tarbes (65), Rapport de fouilles dactylographié (SU 39-1991),* Tarbes, 1992, 1 vol. et *Las Gens de Tarbe* (note 28). Fouilles du parvis de la cathédrale Notre-Dame de la Sède : Cl. Dubois, *Tarbes (65), N.-D. de la Sède, Rapport de fouille dactylographié (SU 82-1993)* ; Tarbes, quartier de la Sède, *Bilan scientifique 1993 du Service Régional de l'Archéologie*, Toulouse, 1994, p. 166 ; *Las Gens de Tarbe*, p. 73-75 ; S. Poignant, *Les fouilles du parvis de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède (SU n° 69-1996) , Rapport de fouille dactylographié,* 1996, 3 vol.

31. R. Coquerel, Les découvertes archéologiques de Tarbes, p. 214-216.

32. Parmi les autres vestiges d'époque romaine trouvés au cours de cette fouille, on signalera un sol en mortier de tuileau épais de 0,75 m et une fosse dépotoir comblée au début du IIe s. de notre ère ; voir F. Réchin, Les fouilles de la Place de Verdun. Le Maubourguet avant le Maubourguet : un quartier périphérique antique, *Catalogue de l'exposition Las Gens de Tarbe*, p. 23-30 et *Place de Verdun, Tarbes (65), Rapport de fouille dactylographié (SU 39-1991)*, p. 11-24.

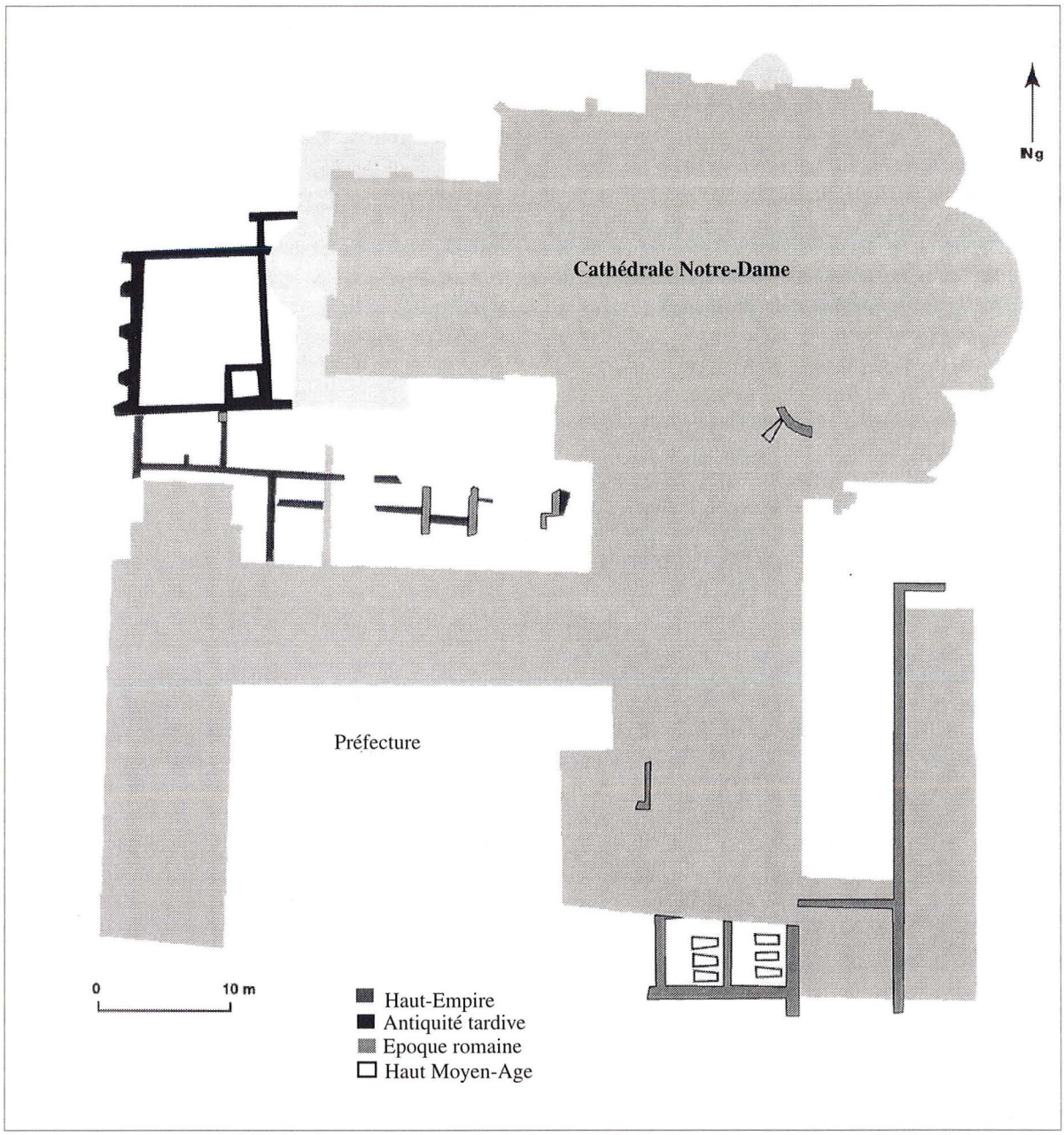

Fig. 4

Structures gallo-romaines et tombes du haut Moyen Age mises au jour au cours des fouilles de la cathédrale Notre-Dame de la Sède, d'après des relevés de R. Coquerel (1968), R. Vié (1986), S. Poignant et D. Schaad (1996).

supposer une occupation préromaine dont la nature et l'importance nous échappent encore. Par manque de références, l'auteur avait attribué les formes les plus récentes au IIIe s. [33], ce qui lui a fait dire que la ville de Tarbes fut abandonnée à la suite des invasions de 276 [34]. Cette thèse n'est aujourd'hui plus de mise. En effet, de nombreuses formes de vases appartenant aux productions du IVe s. et les découvertes de monnaies constantiniennes ainsi que les données récentes des fouilles du parvis de la cathédrale confirment, s'il le fallait, la pérennité de la ville au Bas-Empire. [35]

Les fouilles de la cathédrale

Les données sur Tarbes seraient restées en l'état si l'opportunité d'effectuer une fouille étendue autour de la cathédrale ne s'était présentée tout récemment. Nous savions par des découvertes faites lors de l'agrandissement de la préfecture et des travaux d'installation du chauffage à l'intérieur de la cathédrale que cet édifice du XIIe s. était installé sur des constructions antiques remployées au Haut Moyen Age [36]. Mais la rapidité des travaux n'avait pas permis aux fouilleurs d'exploiter convenablement les informations collectées.

Les fouilles du parvis de la cathédrale ont porté sur une surface d'environ 700 m^2, libre de toute construction. Commencée en 1993 par Cl. Dubois, une première opération s'est déroulée à l'emplacement du cimetière nord de la cathédrale, en usage durant tout le Moyen Age. Compte tenu de la faible profondeur des excavations, les niveaux inférieurs de la nécropole n'ont été atteints que très partiellement, n'apportant rien de nouveau sur l'occupation romaine de ce secteur de la ville. La seconde opération, conduite par S. Poignant devant le parvis ouest, fut plus heureuse. Elle livra un ensemble de bâtiments s'échelonnant de façon continue du Haut-Empire au XIXe s. Pour l'Antiquité, deux grandes phases de construction ont pu être isolées (fig. 4). A la première phase correspond un ensemble de pièces non définies appartenant à un édifice du IIe s., dont l'usage s'est prolongé dans le IIIe s. A l'exception d'un mur réalisé en moellons de calcaire disposés en *opus vittatum*, sur fondation de galets, l'ensemble des murs est en galets agencés en assises régulières avec présence d'arases de *tegulae*. Les sols recevaient un dallage en marbre ou en ardoise sur chape de mortier rose ou blanc. Cet édifice de grande taille se prolongeait au nord sous le parvis de la cathédrale, au sud sous les bâtiments de la préfecture et à l'est sous le jardin du cloître. Sur son arase, un nouvel ensemble architectural est édifié entre le milieu du IVe s. et le début du Ve s. Il s'agit d'une vaste construction de plan rectangulaire érigée en deux étapes. Du premier ensemble, n'est visible que le côté ouest d'une large pièce qui possède une porte aménagée dans le mur sud, et d'une petite pièce oblongue installée au nord sur l'arase d'un mur antérieur. Dans un second temps, cet édifice est agrandi par l'adjonction d'une grande salle de 94 m^2, dont la façade ouest était pourvue de cinq pilastres. Un bassin était aménagé dans son angle sud-est. Il y a lieu toutefois de s'interroger sur le mode de couverture d'une salle aussi vaste sans piliers internes, et rien n'exclut la possibilité qu'elle ne fût pas couverte. La fonction de ce bâtiment tardif, public ou privé, est impossible à établir. S'agit-il d'une basilique civile de forum ou encore d'une église paléochrétienne comme l'a supposé le fouilleur ? [37] L'état très arasé de ces vestiges et notre méconnaissance de l'organisation topographique de la ville gallo-romaine nous enjoignent la prudence, et il faudra sans doute attendre les données d'autres fouilles de ce genre pour faire de nouveaux pas. L'intérêt indéniable de cette fouille a été finalement

33. R. Coquerel, Les découvertes archéologiques de Tarbes, fig. 36, n° 3 et 4, fig. 40, n° 13. Nous avons trouvé ces types de vases à Eauze (32), dans des niveaux non remaniés du milieu du IVe s.

34. R. Coquerel, Evolution de la ville de Tarbes ou de ses origines au Moyen Age, p. 103.

35. Un ensemble clos de céramiques trouvées au cours des fouilles de la Place de Verdun a permis à F. Réchin d'analyser et d'illustrer la gamme des produits utilisés par la clientèle urbaine locale à l'époque flavienne et au début du IIe s. La vaisselle sigillée est dominée par les productions de Montans auxquelles s'ajoutent quelques sigillées hispaniques (en tout 11 %). Les céramiques communes sont partagées en deux catégories correspondant à des usages différents. La première série est constituée de céramiques tournées à pâtes grises (30 %) ou claire (20 %) utilisées comme vaisselle de table. Les produits à pâtes grises - urnes, écuelles, pichets, assiettes sur pied - appartiennent à un répertoire morphologique inspiré des formes du second Age du Fer. Les pâtes claires, généralement orangées, correspondent davantage aux produits typiquement gallo-romains représentés par les engobes blancs ou micacés qui imitent le reflet de la vaisselle métallique. La seconde série se compose de céramiques non tournées, gris foncé à noir, qui sont utilisées principalement pour la cuisson et la conservation des aliments ; voir F. Réchin, *Catalogue de l'exposition Las Gens de Tarbe*, p. 26-30 et *Place de Verdun, Tarbes (65), Rapport de fouille dactylographié (SU 39-1991)*, p. 11-24, tableau et fig. 1-5.

36. R. Coquerel, Evolution de la ville de Tarbes ou de ses origines au Moyen Age, p. 103-104. Pour les découvertes de la préfecture faites en 1968-69, voir R. Coquerel, Rapport de fouille dactylographié conservé au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées et Le centre urbain antique de Tarbes, *Actes du XXVIIe Congrès d'Etudes Régionales (Fédération Historique du Sud-Ouest), L'urbanisation de l'Aquitaine, Pau 26-27 avril 1975*, p. 13-34 ; sur les fouilles du cloître et de l'intérieur de la cathédrale en 1986-87, voir R. Vié, Rapport de fouille dactylographié conservé au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées.

37. S. Poignant, *Les fouilles du parvis de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède (SU n° 69-1996)*, I, p. 20-22.

d'apporter de précieuses indications sur l'orientation des constructions qui devaient s'intégrer dans la trame urbaine de *Tarba*, voire de la définir si l'on retient l'hypothèse de leur fonction publique. Les bâtiments sont orientés selon les points cardinaux, avec une variation de 5,5° entre le Haut et le Bas-Empire. Cette différence d'orientation nous permet d'établir un rapprochement entre l'édifice de la phase tardive du parvis et les constructions de même orientation observées par R. Coquerel entre la préfecture et les archives (fig. 4). Malheureusement, le manque de données sur cette fouille n'a pas permis davantage d'attribuer un usage précis à ces bâtiments datés du IVe s. par le fouilleur. Leur réutilisation comme enclos funéraires au VIIe s. est néanmoins un indice suffisamment fiable pour considérer que c'est bien dans ce secteur de la ville que fut établi entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Age la première *ecclesia* de la cité de Tarbes [38].

Nos connaissances sur Tarbes dans l'Antiquité se sont accrues grâce aux récentes fouilles préventives. Cette avancée considérable dans la recherche sur ce chef-lieu de cité ne doit cependant pas nous faire oublier les nombreuses lacunes qui subsistent. Il conviendrait en particulier de reprendre l'ensemble du matériel et de la documentation recueillis par R. Coquerel et de définir la trame viaire sans le secours de laquelle toute réflexion sur l'organisation urbaine de la cité reposerait sur des bases fragiles. La tâche s'annonce délicate dans la mesure où les rues antiques étaient probablement construites avec le gravier récupéré dans la terrasse alluviale sous-jacente [39].

Le *castrum Bigorra*

Le site de Saint-Lézer est établi au sommet d'une colline argileuse qui porte le nom évocateur de *Castelbieilh* (ou *Castelvieilh* : le vieux château). En forme d'éperon d'axe nord-sud barré au sud, il est occupé à partir de la fin de l'Age du Bronze et durant tout l'Age du Fer. A l'époque romaine, la colline est dotée d'une vaste enceinte maçonnée à tours dont il ne subsiste aujourd'hui que des fragments épars jonchant ses versants. Un quart du site est réaménagé au Moyen Age : l'on y implante une motte castrale (le *Tuco*) qui domine une vaste esplanade fossoyée abritant des habitations et un bâtiment de grande dimension. A l'extérieur et en contrebas, une église dédiée à saint Jean-Baptiste faisait face à un monastère placé sous le vocable des saints Félix et Lézer. Ce dernier donna son nom au village actuel qui s'étend au pied du Castelbieilh (fig. 5 et 6).

Le *castrum Bigorra* identifié

Les vestiges de Saint-Lézer ont suscité l'attention des érudits dès le XIXe s. En 1881, P. Roch, instituteur de Saint-Lézer, relate dans un livret destiné aux jeunes du village les premières découvertes archéologiques faites sur le Castelbieilh [40]. Quelques années plus tard, N. Rosapelly et X. de Cardaillac éditent une importante monographie sur ce site [41]. Outre la description minutieuse et le dessin des constructions et objets trouvés au Castelbieilh, leur livre contient un plan topographique situant avec une bonne précision les morceaux de l'enceinte gallo-romaine, visibles du temps des deux érudits (fig. 7). Ils identifient ces vestiges avec le *castrum Bigorra* de la Notice des Gaules et y situent le siège primitif de l'évêché de la cité de Tarbes.

Malgré l'intérêt de ces conclusions, le site retomba, comme beaucoup d'autres, dans l'oubli. Plus d'un demi-siècle après, R. Coquerel rouvrit le dossier archéologique de Saint-Lézer [42]. Ce chercheur

38. *Ecclesia* dans le sens large du terme, puisqu'à un tel édifice sont associées une ou plusieurs nécropoles et une *domus ecclesia* qui fait partie intégrante de l'emprise de l'église. Voir à ce sujet J. Guyon, B. Boissavit-Camus, V. Souilhac, Topographie chrétienne des agglomérations, *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule*, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990, Bo deaux, 1992, p. 391-430.

39. L'exemple de chaussée formée de gros galets n'est attesté à Tarbes qu'au Moyen Age ; voir *Place de Verdun, Tarbes (65)*, Rapport de fouille dactylographié (SU 39-1991), p. 34-35.

40. P. Roch, *Saint-Lézer, son couvent et la ville d'Orre*, Tarbes, 1881, 32 p.

41. N. Rosapelly, X de Cardaillac, *La cité de Bigorre, Civitas Turba ubi castrum Bigorra, Orra-Saint-Lézer*, Tarbes, 1890.

42. R. Coquerel, Discussions et commentaires après la visite de l'oppidum de Saint-Lézer par la Société académique des Hautes-Pyrénées. Communication du 2 mai 1953, Tarbes, s. d., p. 15-19 (tiré à part des *Petites affiches des Hautes-Pyrénées*) ; *Recherches archéologiques sur les vestiges antiques de Saint-Lézer. Etude d'un silo. Etude préliminaire d'un Tuco. Campagne de fouilles 1957/1958*, Tarbes, 1958, 12 p. ronéotyp. ; *Recherches archéologiques sur les vestiges antiques de Saint-Lézer. Etude d'un Tuco. 2ème partie. Campagne de fouilles 1958/1959*, Tarbes, 1959, 10 p. ronéotyp. ; Saint-Lézer, ville ibéro-romaine, *Actes du XIIIe Congrès d'études de la Fédération des Soc. Ac. et Sav., Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Tarbes, 15-17 juin 1957, Albi, 1959, p. 63-67 ; Recherches archéologiques sur les vestiges antiques de Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées), *OGAM*, 16, n° 91-93, 1964, p. 51-76 ; Un glissement de terrain à Saint-Lézer, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1982, p. 97-99 ; *De Bigorra à Saint-Lézer. Grandeur et décadence d'un chef-lieu de civitas*, Bibliothèque centrale de prêt des Hautes-Pyrénées, Tarbes, 1990 ; *Castrum Bigorra - Saint-Lézer. Trente-cinq ans de recherches archéologiques*, Société Ramond, Bagnères-de-Bigorre, 1993.

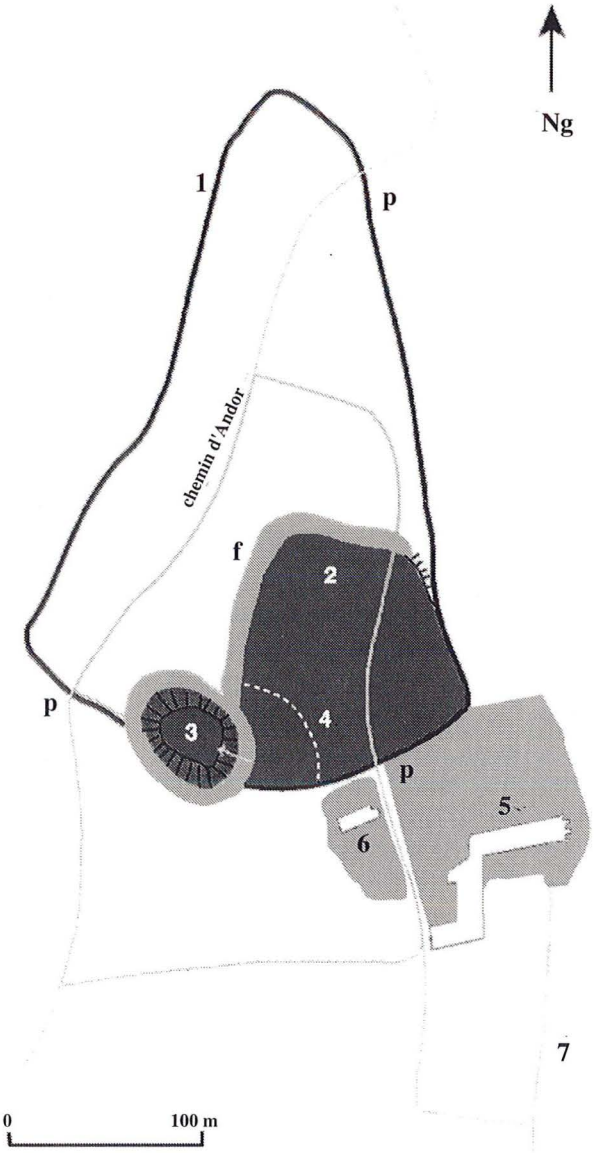

Fig. 5

*Le site de Saint-Lézer. 1. Enceinte gallo-romaine : tracé approximatif pouvant également correspondre à celui de l'*oppidum *de l'Age du Fer ; 2. Le Castelbieilh : agglomération et demeure seigneuriale fortifiées du Moyen Age ; 3. Le Tuco : motte castrale ; 4. Limite d'une basse-cour primitive (?) visible dans le parcellaire de 1808 5. Abbaye romane dédiée aux saints Félix et Lézer ; 6. Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste démolie en 1847 ; 7. Village actuel de Saint-Lézer ; p. Emplacement supposé des portes de l'enceinte gallo-romaine ; f. Fossé médiéval restitué d'après les données topographiques et cadastrales ;→ Vestiges du dispositif d'accès à la motte castrale du Tuco.*

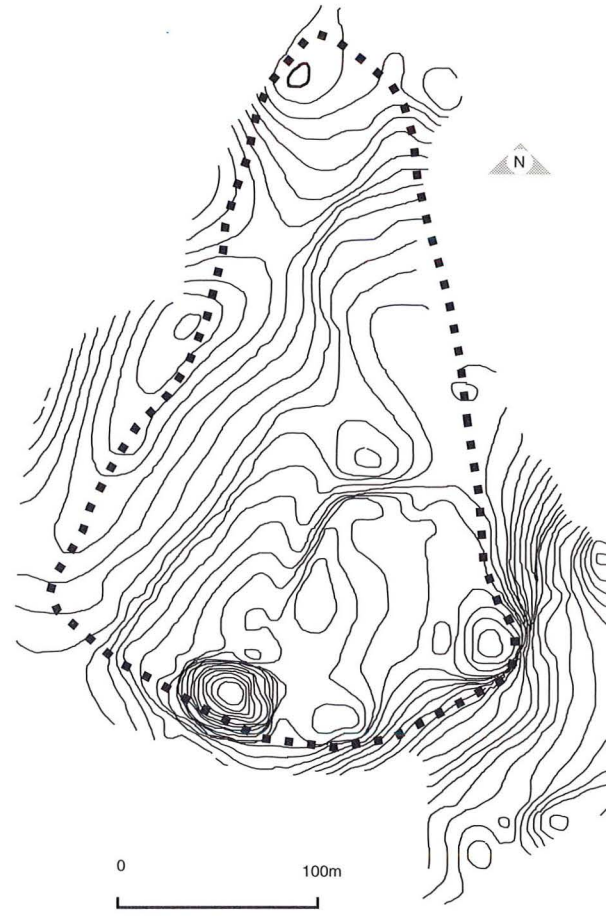

Fig. 6

Plan topographique du Castelbieilh incluant le tracé approximatif de l'enceinte gallo-romaine. Relevé L. Mouillac, Armédis.

bénévole consacra de nombreuses années au Castelbieilh en y effectuant des prospections et sondages qui ont surtout livré un abondant mobilier céramique. Ces découvertes lui ont notamment permis de faire remonter l'occupation du site à l'époque du Bronze final et au Ier Age du Fer. On lui doit aussi la fouille de l'église monacale située sous l'allée des marronniers qui jouxte l'église communale

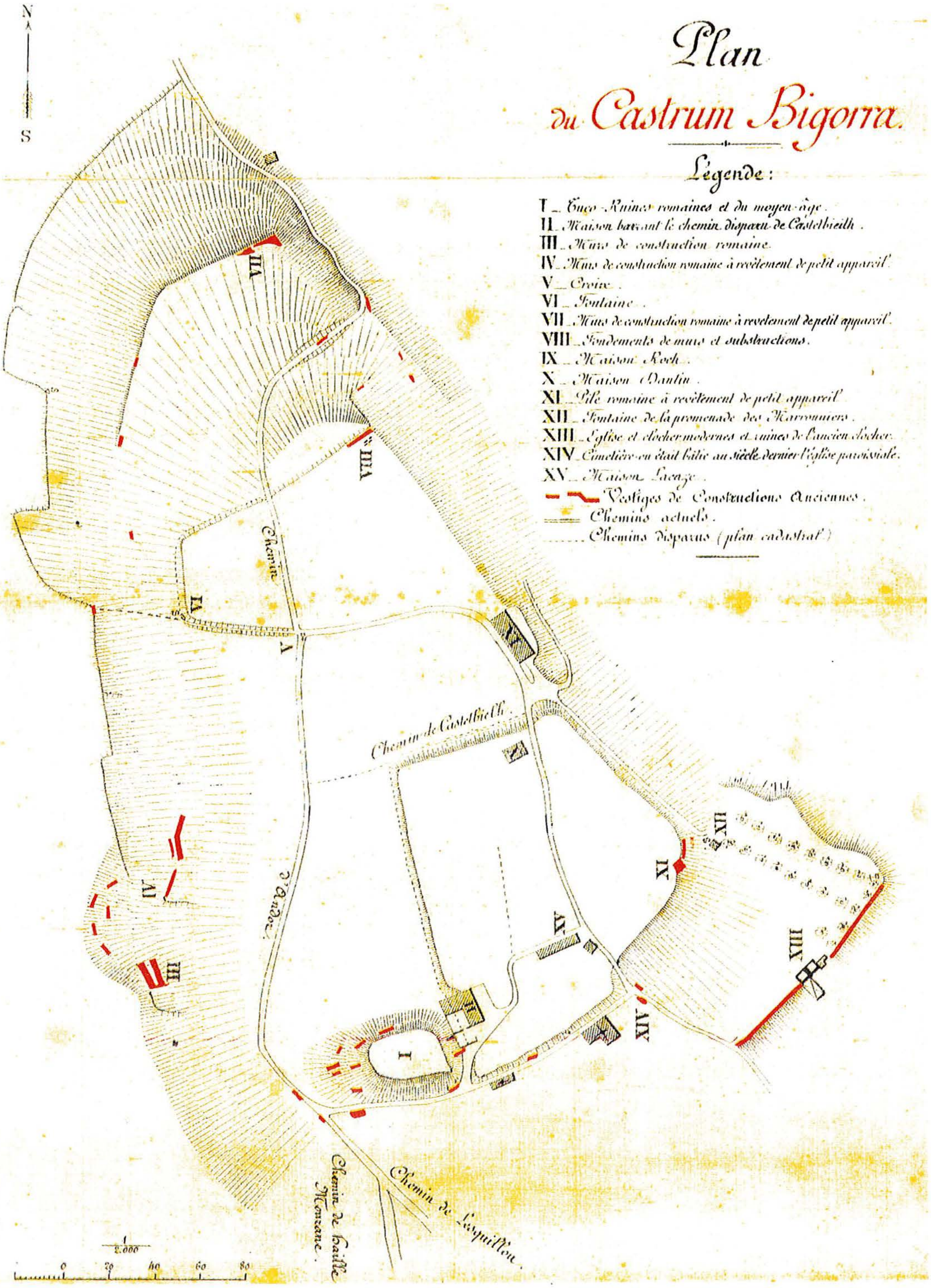

■ Fig. 7

Plan des vestiges gallo-romains du Castelbieilh extrait du livre de N. Rosapelly et X. de Cardaillac (1890).

actuelle installée dans un bâtiment conventuel [43]. A sa mort survenue en 1990, le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées a pris des mesures conservatoires afin de protéger le site menacé par des constructions. Dans un second temps ce service a engagé de nouvelles recherches dont une des finalités est la présentation du Castelbieilh au grand public [44]. Ce sont principalement les résultats de ces dernières années de recherches qui sont présentés ici.

Un ouvrage méconnu

L'impression que produit le site lorsqu'on s'y rend pour la première fois peut être décevante. En effet, hormis l'exceptionnel point de vue sur la chaîne des Pyrénées et la plaine de l'Adour, la vision d'une muraille flanquée de tours dominant de sa masse le paysage environnant n'est plus de mise à Saint-Lézer. Mais qui prend le temps d'observer certains détails du paysage local apercevra ça et là de gros morceaux de maçonneries, restes ténus et fragiles de l'enceinte gallo-romaine (fig. 8). Son mauvais état de conservation est dû en grande partie à des glissements de terrain encore fréquents aujourd'hui, qui ont entraîné le démantèlement progressif de l'enceinte et la chute de ses murs. L'action de l'homme dans la destruction du rempart de Saint-Lézer est négligeable ; les murs ont été très vite ensevelis sous la terre et localement le galet est resté le matériau de base dans la construction traditionnelle.

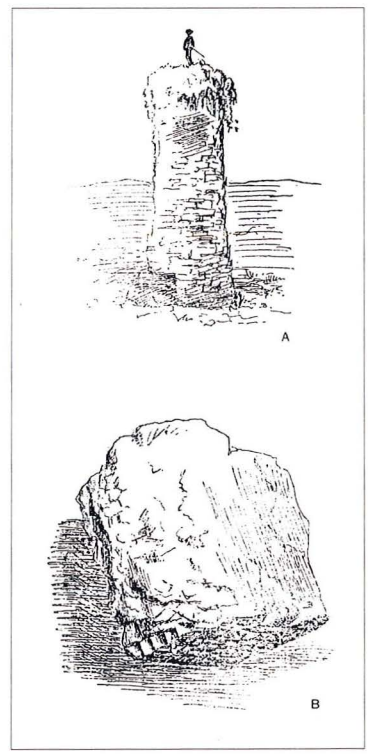

Fig. 8

Vignettes tirées du livre de N. Rosapelly et X. de Cardaillac (1890). A : fragment de tour située dans l'angle sud-est du Castelbieilh. B : morceau de courtine jonchant le flanc sud de la motte du Tuco.

Dater la construction de cette enceinte n'est pas chose facile. En l'état actuel des recherches le mobilier archéologique datable, associé à un contexte stratigraphique, n'a pas pu être mis directement en relation avec l'enceinte. Ce qui nous a contraint d'exploiter séparément ces premières données et celles que l'on peut tirer de l'étude architecturale des fragments de la muraille, tout en essayant de dégager les éventuels points de convergence.

Le matériel à notre disposition provient en grande partie des sondages effectués par R. Coquerel et son équipe. Il est actuellement conservé dans un dépôt de fouille installé dans l'église paroissiale. Son examen rapide par M. Vidal a permis d'isoler trois périodes qui nous intéressent [45].

- la fin du IIe Age du Fer

On dénombre une centaine de fragments d'amphores vinaires italiques Dr. I, parmi lesquelles se distinguent quelques Dr. IA "classiques" et plusieurs Dr. IB (petit modèle, mais aussi un exemplaire grand modèle) dont on situe l'usage dans le Ier s. av. J.-C. Deux fragments de céramiques à vernis noir (campaniennes A) et quelques tessons de céramiques à pâte grise, engobée de noir, appartenant aux productions indigènes tournées, s'insèrent également dans cette séquence chronologique.

- le Haut-Empire

Des céramiques grises lustrées (plats, coupes et cruche à col droit) du Ier s. ap. J.-C. et un fragment de sigillée décorée de type Drag. 37 ont été identifiés.

43. R. Coquerel, *Recherche sur l'église conventuelle de Saint-Lézer*, Société Ramond, 1987.

44. D. Schaad, E. Mauduit, Saint-Lézer, *Castelbieilh, Bilan Scientifique 1993 du Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1994, p. 162-165.

45. Examen réalisé en 1993 au cours d'une visite du dépôt de fouille de Saint-Lézer.

- l'Antiquité tardive

Elle est pour le moment mieux représentée que le Haut-Empire. De nombreux fragments de vases dont plusieurs à décor estampé et de guillochés correspondent aux types 1, 3a, 6a, 16, 18 et 29 de la classification de J. Rigoir [46]. La plupart sont à pâte grise et portent un décor de cercles linéaires, de palmettes, de rinceaux de feuillages et d'une croix [47], que l'on peut provisoirement dater - sous réserve de vérifications - de la fin du IVe et du Ve s. ap. J.-C.

Il n'est pas sans intérêt de compléter ces premières données chronologiques par celles des monnaies trouvées sur le Castelbieilh [48] : 1 bronze punique de Malaga (200-150 av. J.-C.), 1 bronze de Celsa (IIe-Ier s. av. J.-C.), 1 bronze de la cité d'Osset en Bétique (règne d'Auguste), 1 *quadrans* d'Auguste (-27 à +14), 1 as de Claude (41-54), 1 *dupondius* de Trajan (98-117), 1 sesterce de Sévère Alexandre (222-235), 2 *antoniniani* de Gallien (261-268), 2 *antoniniani* de Claude II (268-270), 1 *antoninianus* de Tétricus I (271-274), 1 bronze de Constantin Ier (306-337), 5 bronzes constantiniens (341-360 dont quatre FEL TEMP REPARATIO, cavalier désarçonné) et 1 bronze de Gratien (375-378). Malgré le petit nombre de pièces, cette répartition est proche de celle qui a été observée sur d'autres sites de la région, en particulier pour le IVe s. [49].

Dans le cadre de cet article destiné avant tout à faire mieux connaître l'enceinte gallo-romaine, nous donnons un premier aperçu sur cet ouvrage défensif monumental à partir d'observations que nous avons pu faire sur un groupe de murs situé sur les flancs ouest et sud de la colline (fig. 9) ; une étude approfondie de l'ensemble des blocs visibles reste à faire.

- mur A (= III du plan de Rosapelly et Cardaillac)(fig. 7)

Il s'agit d'un imposant fragment de courtine d'une dizaine de mètres de long, couché sur son parement sur une hauteur conservée de 3 m (fig. 10). Un glissement de terrain a provoqué la chute de ce mur qui a ensuite ripé dans le sens de la pente sur plusieurs mètres. La partie supérieure de la fondation ainsi que le parement externe du mur sont apparents. La fondation est composée de lits horizontaux de galets disposés en hérisson. L'élévation, en léger retrait par rapport à la fondation, est constituée par des assises régulières de moellons calcaires en petit appareil (16 x 9, 18 x 8, 18 x 9, 8 x 11 cm). Les joints sont larges et débordants. Une canalisation est aménagée à cheval sur la fondation et le mur (fig. 11). Elle est bâtie selon un procédé classique : un canal en briques large de 33 cm est surmonté d'une voûte formée de moellons alternant avec des briques et des tuiles, liés

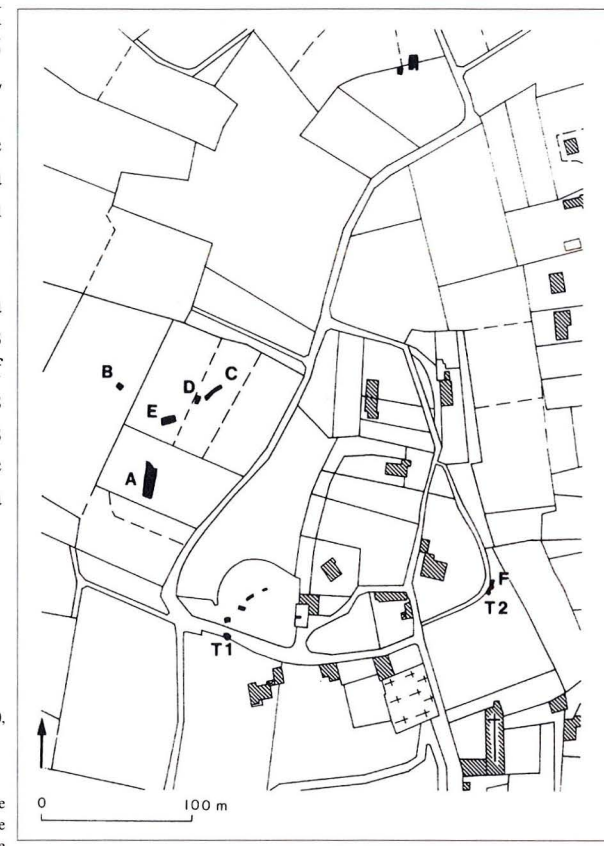

Fig. 9

Plan cadastral de Saint-Lézer avec l'emplacement des fragments d'enceinte du Castelbieilh évoqués dans le texte

46. J. Rigoir, La céramique paléochrétienne sigillée grise, *Provence Historique*, 10, 1960, 93 p.
47. R. COQUEREL, *Castrum Bigorra-Saint-Lézer*, pl. 10-11.
48. R. Coquerel, *Castrum Bigorra-Saint-Lézer*, p. 79-86.
49. L'absence à Saint-Lézer de pièces de la fin du IVe s. ne saurait être mise sur le compte d'un abandon du site. Il a été démontré ailleurs que la carence en numéraire d'appoint de la seconde moitié du IVe s. est essentiellement due à des phénomènes de circulation et de production monétaires. Voir en particulier J.-P. Bost, Cl. Namin, *Collections du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, 5, Les monnaies* (à paraître) et D. Schaad, La monnaie : la circulation des espèces à Toulouse et dans sa cité, *Toulouse antique*, 2 (à paraître).

Fig. 10

Morceau de courtine (=mur A) de l'enceinte gallo-romaine jonchant le flanc ouest du Castelbieilh. Cliché C. Darles.

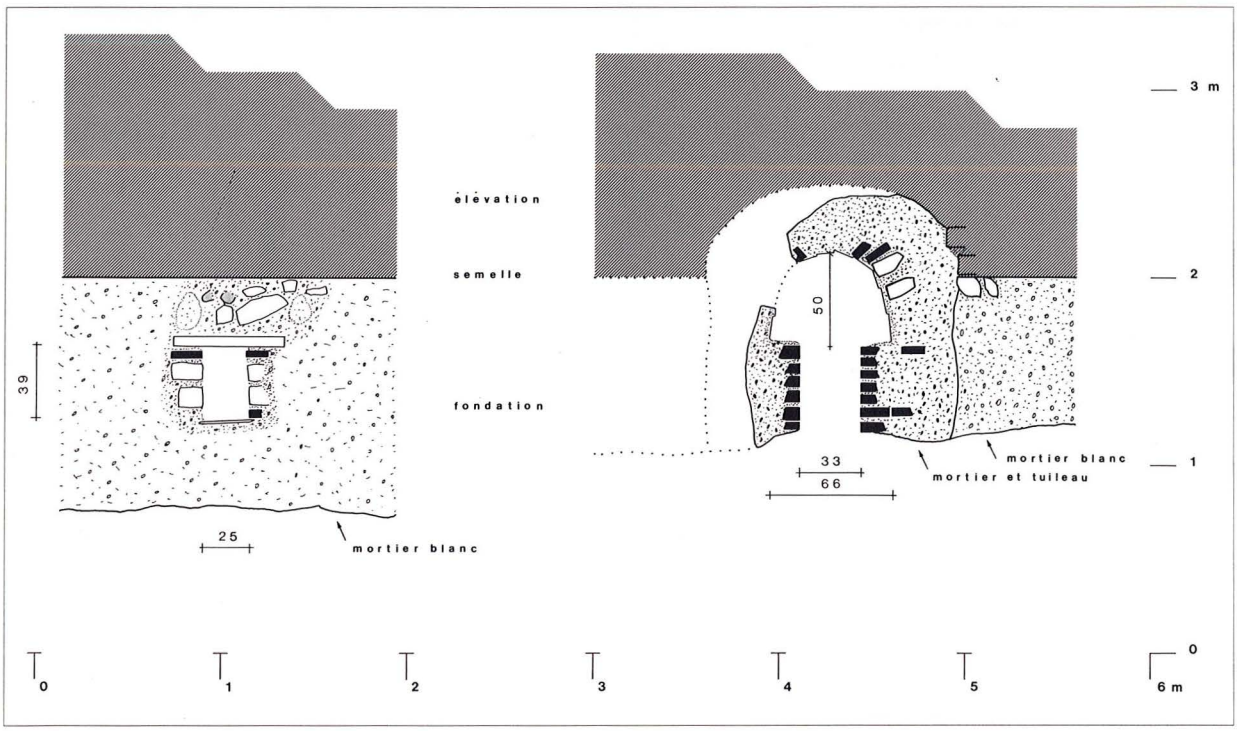

Fig. 11

Canalisation du mur A et drain du mur B.

par un mortier hydraulique rose en surface. La voûte, haute de 50 cm et large de 66 cm, est en retrait de 16 cm par rapport aux parois du canal. Les empreintes laissées par les planches du coffrage sont apparentes. Le fond de la canalisation, conservée sur une hauteur d'1 m, a disparu.

- mur B

Situé à 30 m en contrebas, ce mur dépourvu de son parement possède un conduit maçonné aménagé à 31 cm sous la semelle de fondation (fig. 11). Sa forme rectangulaire et ses dimensions réduites (39 x 25 cm) en font un dispositif de drainage, plutôt qu'une canalisation, destiné à l'évacuation des eaux de ruissellement qui pouvaient s'accumuler à l'arrière de l'enceinte, le niveau du sol interne étant plus haut comme nous avons pu le voir sur le mur D.

Fig. 12

Fondation C de l'enceinte gallo-romaine visible sur le flanc ouest du Castelbieilh.

- murs C et D (= IV du plan de Rosapelly et Cardaillac)

Il s'agit d'une fondation en place sur une vingtaine de mètres de long et d'un morceau de courtine qui s'en est détaché (fig. 12 et 13). La fondation C, visible sur une hauteur totale de 3,50 m (sa base n'est pas connue), se divise en deux parties (fig. 14) : une partie inférieure composée d'un appareillage de gros blocs de pierres à peine retouchés qui font entre 50 et 60 cm de large pour une hauteur d'environ 40 cm. Il s'agit en grande partie de roches magmatiques provenant de gisements situés près d'Arrodets dans les Pyrénées. Ces blocs sont disposés en assises régulières, liées par un mortier de chaux très résistant contenant une grande quantité de sable et de gravier [50]. A l'arrière de ces blocs, les assises semblent se poursuivre par de gros galets disposés en lits inclinés dans le sens opposé à la pente. La partie supérieure est constituée par onze assises de galets, agencés en hérisson, dont le module diminue vers le sommet. Ces galets proviennent du démantèlement des hautes terrasses alluviales autour de Saint-Lézer ; ils n'ont donc pas été récupérés en plaine dans le lit de l'Adour et de l'Echez comme on aurait pu le supposer. Ce constat met en lumière un mode de prélèvement organisé sur une vaste surface qui, compte tenu de la masse considérable de galets nécessaires à l'érection de l'enceinte, a dû modifier l'aspect du paysage rural environnant.

Le morceau de courtine D qui s'est détaché du sommet de la fondation présente encore sur ses deux

Fig. 13

Fragment de courtine D qui s'est détaché de la fondation C.

50. La présence de ce mortier qui contient par ailleurs quelques fragments de briques infirme définitivement l'interprétation de R. Coquerel qui voyait dans ce mur "monté à sec" les vestiges d'une enceinte protohistorique (R. Coquerel, *Castrum Bigorra, Saint-Lézer*, p. 10-11).

faces un parement en *opus vittatum* qui a permis de mesurer l'épaisseur du mur faisant ici 1,89 m (fig. 15). Côté extérieur, la semelle de fondation, en légère saillie, est plus basse de trois assises. Cette différence est compensée sur la face interne par trois assises d'éclats de calcaire disposés en hérisson, puis viennent les lits de galets. Le parement est un petit appareil de moellons quadrangulaires grossièrement ébauchés avec des joints épais et largement débordants. Cette irrégularité dans la disposition et la hauteur des moellons était compensé par un enduit de mortier masquant en bonne partie la pierre. Les moellons sont de nature et d'origine diverses. Ch. Servelle a reconnu des grès, des molasses, des calcaires tendres et durs et des tufs calcaires qui proviennent de gîtes locaux, et pour les calcaires durs, du massif pyrénéen. Le blocage, en *opus caementicium*, est constitué d'éclats de même nature et il faut noter ici la rareté des galets qui paraissent avoir été surtout employés pour les fondations.

- mur E

A une dizaine de mètres en contrebas se trouve un autre gros fragment de courtine E qui a conservé une partie de son parement en moellons (fig. 16). En surface, les joints sont enduits d'un mortier hydraulique rose. Une arase de fragments de tuiles et de briques est placée au contact d'une banchée. Deux trous, distants de 1,85 m entre les axes, sont disposés entre deux assises de pierres. De forme circulaire et d'un faible diamètre de 5 cm, ils pénètrent profondément dans le mur.

- tour T 1 (I du plan de Rosapelly et Cardaillac)

Au sud du chemin qui longe la motte du Tuco se trouvent les vestiges d'une tour qui s'est détachée d'un morceau d'enceinte englobé dans le talus de la motte (fig. 17). D'après un relevé effectué par J.-P. Fourdrin [51], il faut restituer à cette tour de plan circulaire un diamètre externe de 5,60 m pour un diamètre interne de 2,50 m. L'épaisseur du mur, qui fait 1,55 m, est inférieure à celle de la courtine. Son parement est en revanche plus soigné. Les moellons en calcaire agencés en assises régulières sont de petite taille [52]. Les joints sont fins. La cinquième et dernière assise conservée sur la face interne présente un lit de petits fragments de briques et de tuiles que L. Maslies et R. Coquerel ont restauré à l'identique. La partie supérieure des fondations est bâtie selon le même principe que la courtine : trois assises d'éclats de calcaire auxquels succèdent les galets. Le morceau restant de cette tour, creuse dès l'origine, ne permet pas d'établir avec certitude si celle-ci était circulaire, semi-circulaire, ou encore si elle se terminait par un talon. Ses faibles dimensions permettent d'écarter la troisième proposition et les données de la tour T 2 plaident en faveur d'un édicule de plan semi-circulaire adossé à la paroi du mur d'enceinte.

- tour T 2 et mur F (XI du plan de Rosapelly et Cardaillac)

Nous terminons cette partie technique par deux maçonneries situées dans l'angle sud-est du Castelbieilh (fig. 18). Il s'agit d'un épais mur de galets F qui vient s'appuyer perpendiculairement contre un massif de 9 m de haut, ayant conservé sur une face un parement de moellons. D'après R. Coquerel qui avait dégagé le massif aujourd'hui couvert de végétation, la face parementée est composée d'une alternance de trois assises de petits moellons en calcaire et de deux rangs de briques [53]. Dans un diplôme universitaire, J.-C. Fontan propose une disposition quelque peu différente [54] : alternance de cinq assises de moellons et de deux rangs de briques. Quoi qu'il en soit, les deux auteurs ont observé plusieurs trous circulaires identiques à ceux décrits plus haut. Leur fonction reste incertaine. Un sondage effectué par R. Coquerel au pied de cette maçonnerie, côté intérieur de l'enceinte, a mis en évidence un mur en galets du Moyen Age, qui vient s'appuyer contre son blocage largement entaillé. Des inhumations en pleine terre ont également été dégagées en bordure de ce mur et au-dessus de l'arase du gros mur F. R. Coquerel a interprété le massif paremenété comme une pile funéraire. Cette interprétation ne peut être retenue car

51. Relevé effectué dans le cadre d'une recherche en cours sur les enceintes de Novempopulanie ; voir J.-P. Fourdrin et R. Monturet, Le rempart antique de Lescar secteur sud-est, *Revue de Pau et du Béarn*, 21, 1994, p. 11-21.

52. Les dimensions de moellons que nous avons pu mesurer sont les suivantes : 10,5 x 7 cm ; 11 x 8,5 ; 9 x 9 ; 9 x 10,5 ; 9 x 14 ; 9 x 16.

53. R. Coquerel, Recherches archéologiques sur les vestiges antiques de Saint-Lézer, p. 54-60.

54. J.-C. Fontan, *Histoire de Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées) dans l'Antiquité, Mémoire de Maîtrise*, Université de Toulouse-Le Mirail, 1970.

Fig. 14

Elévation et coupe de la fondation C. Noter les deux niveaux de construction formés par des gros blocs de syénite et de grès molassique à la base et par des galets de quartzites dans la partie supérieure.

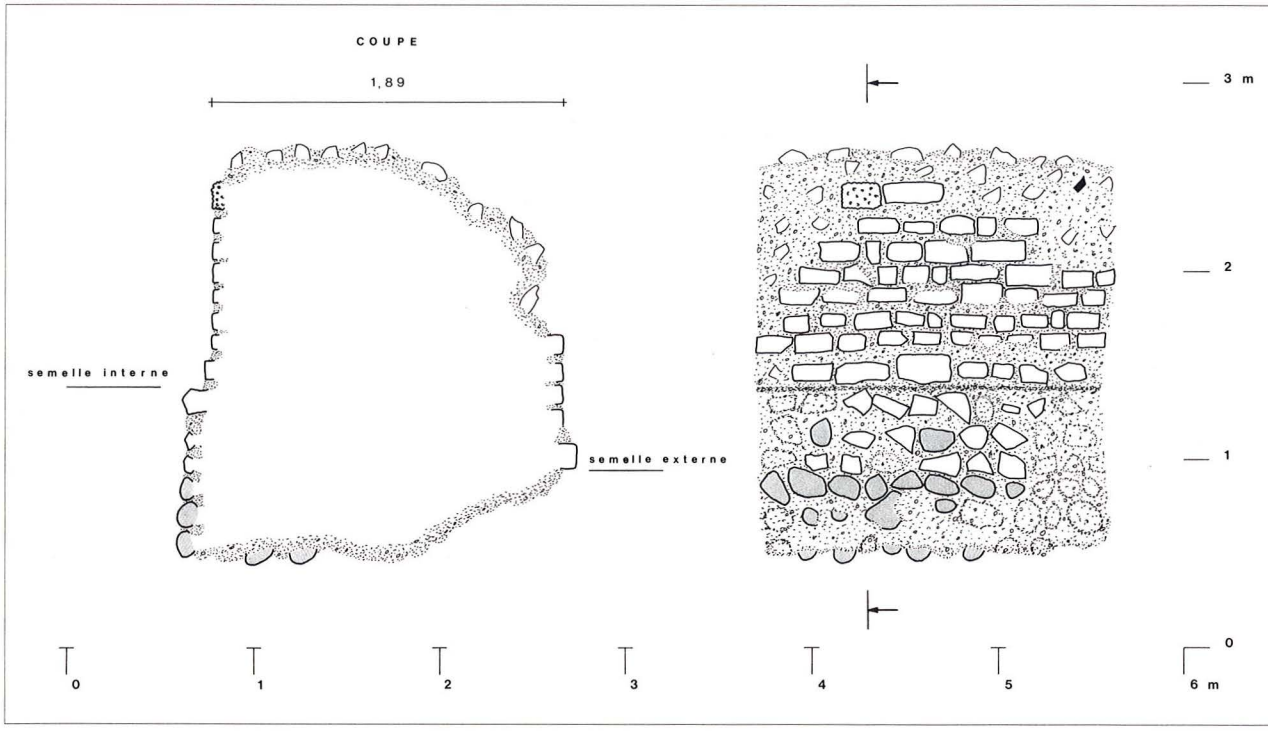

Fig. 15

Mur D avec son parement en opus vittatum.

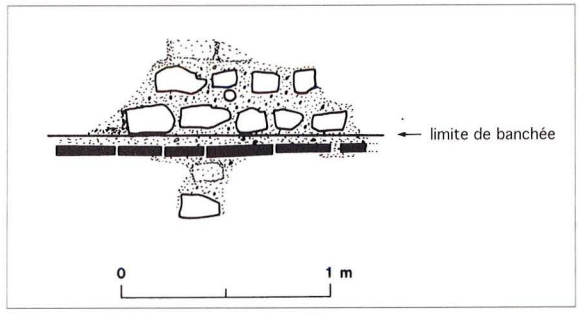

Fig. 16

Parement du mur E en opus vittatum *avec une arase de tuiles et de briques.*

Fig. 17

Tour T 1 en contrebas de la motte du Tuco.

le mode de construction du massif ne diffère en rien de celui de l'enceinte, en particulier pour l'usage des arases de briques et la présence des trous circulaires. Il est donc contemporain de celle-ci et s'inscrit ainsi dans un contexte tardif où les piles funéraires ne sont plus à la mode [55]. Il paraît plus vraisemblable de considérer ce mur comme un élément du rempart sur le tracé duquel il se trouve. Il est en revanche intéressant de s'attarder sur le gros mur de galets F qui vient buter dans sa partie basse contre le parement du massif. Egalement situé sur le tracé du rempart, il a une épaisseur proche de 2 m et présente un parement externe en galets qui disparaissent sous des joints largement débordants et talochés. Un examen minutieux de son parement nous a permis d'observer les traces laissées par l'arrachement d'un mur perpendiculaire qui lui était chaîné. D'une épaisseur de 1,78 m, sa face interne se trouve à 2,93 m du massif paramenté. Cet espace conviendrait à la restitution d'une tour semi-circulaire ou de profil quadrangulaire comme il en existe sur l'enceinte de Saint-Lizier [56]. Si cette hypothèse se vérifiait, nous serions en présence de deux modes de construction qui, selon nous, sont susceptibles de deux explications :

- restauration du rempart et de sa tour après leur destruction partielle suite à un glissement de terrain ou un fait de guerre ;
- pénurie dans l'approvisionnement en moellons qui a contraint les bâtisseurs à utiliser des galets en parement.

Une date de construction incertaine

De quand date la construction de l'enceinte de Saint-Lézer ? Nous l'avons vu plus haut, nous ne disposons pas des éléments stratigraphiques pour répondre à cette question. Une fouille extensive d'un secteur de forte densité de structures au contact de la muraille apporterait sans nul doute les données indispensables. En attendant cette fouille hautement souhaitable, nous proposons de dater la construction de l'enceinte à partir de critères architecturaux, tout en gardant à l'esprit le caractère aléatoire de cette démarche utilisée isolément.

Le *castrum* de Saint-Lézer rentre dans la typologie des enceintes du Bas-Empire de la seconde génération définie par L. Maurin [57]. Les critères distinctifs en sont les suivants : blocs de remploi qui ne sont que des matériaux de rencontre ; courtine plus légère avec une épaisseur voisine de 2,50 m ; cordons de briques plus irréguliers ; tours creuses ou bien contreforts massifs de plan rectangulaire ou semi-circulaire. La construction de ces places fortes est située par L. Maurin dans le courant des années 407-408, ou bien dans les années suivantes, dans le cadre de la

55. G. Soukiassian et P. Sillières ont démontré que les piles du Sud-Ouest sont quelquefois implantées le long des voies à la sortie des villes et le plus souvent en milieu rural près d'une villa dont elles manifestent la richesse des propriétaires. Ces monuments sont des créations du Haut-Empire ; P. Sillières, G. Soukiassian, Les piles funéraires gallo-romaines du sud-ouest de la France : état des recherches, *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque ARCHEA/AGER, Orléans 7-9 février 1992*, Tours, 1993, p. 299-306.

56. C. Dieulafait, R. Sablayrolles, Le rempart de Saint-Lizier-en-Couserans : élément d'une défense pyrénéenne ?, p. 107.

57. L. Maurin, Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire, p. 368.

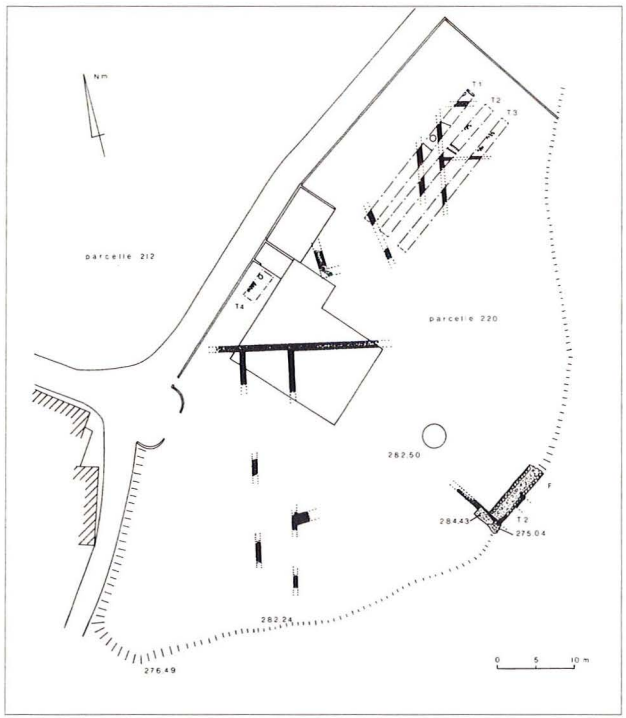

Fig. 18

Structures archéologiques dégagées dans l'angle sud-est du Castelbieilh à l'occasion de travaux de construction. Noter les vestiges en place d'une tour (T 2) et d'un petit tronçon (F) du mur d'enceinte gallo-romain.

réorganisation de la défense de l'Occident après le départ des Vandales en 409-412 [58]. Dans cette perspective chronologique relativement basse s'intègre le mobilier céramique de l'Antiquité tardive trouvé par R. Coquerel à l'intérieur du Castelbieilh. Mais rappelons-le, seule une fouille minutieuse en bordure du rempart permettra de lever le doute sur la date de construction du *castrum Bigorra.* [59]

Castrum ou site urbain fortifié ?

Quelle est la fonction du *castrum Bigorra* et quelles furent les raisons du choix de son emplacement ? Si l'on s'en tient à la leçon de la *Notice des Gaules,* la réponse est relativement simple : le *castrum* fait partie de la cité de Tarbes dont il assure la protection. De par sa position dominante, le site de Saint-Lézer offre en effet un point de vue exceptionnel sur la plaine de l'Adour et sur les nombreux domaines agricoles de Tarbes à Maubourguet. C'est aussi par cette plaine que depuis Tarbes et les vallées pyrénéennes on débouchait sur le bassin aquitain en empruntant la voie longeant l'Adour. Si l'on admet que le chef-lieu, Tarbes, est resté une ville ouverte au Bas-Empire, ce que semble indiquer l'absence d'indices archéologiques d'une enceinte [60], la position du *castrum* de Saint-Lézer s'explique d'autant mieux qu' il reste finalement assez proche de sa métropole, tout en occupant une position stratégique centrale.

Cette position centrale nous paraît encore la meilleure explication du choix topographique qui a précédé l'implantation d'une enceinte sur la colline de Saint-Lézer. Un élément déterminant en faveur de cette hypothèse se trouve dans la construction elle-même. Nous l'avons dit plus haut, le terrain du Castelbieilh est de nature instable et n'offre aucune assise solide pour l'installation d'un gros mur sur ses versants. Cette contrainte bien connue des bâtisseurs les a obligés à créer un enrochement artificiel nécessitant un travail considérable de manipulation et de recherche des blocs. Il aurait été plus simple de choisir un site de hauteur mieux adapté et plus proche de Tarbes. Mais il en a été décidé autrement.

D'une parfaite homogénéité dans l'usage des matériaux, l'enceinte de Saint-Lézer n'a pas été construite à la hâte sous la pression d'une invasion en cours. Son érection participe davantage d'un

58. L. Maurin, *Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire*, p. 386. La limite supérieure pour la construction du *castrum Bigorra* est donnée par la date de rédaction de la *Notice des Gaules* qu'on situe dans le règne d'Honorius (393-423). Autant dire tout de suite que cette fourchette chronologique large ne nous est pas d'un grand secours.

59. En 1994, le suivi de la construction d'une maison dans l'angle sud-est du Castelbieilh nous apportait l'espoir de vérifier les séquences chronologiques se succédant sur le site (voir fig. 18). Les résultats, pourtant d'un intérêt indéniable, ne sont pas concluants. Les structures entraperçues à cette occasion correspondent à un aménagement de galets datable entre le milieu du VIe s. et le IVe s. av. J.-C. Ce niveau du Ier Age du Fer est perturbé par des fosses ou drains comblés d'amphores Dr. IA et IB. Le plus remarquable a été la densité du bâti observé dans les tranchées de construction et à fleur de sol. Il s'agit de murs en galets liés au mortier d'époque romaine et de murs médiévaux en galets liés au mortier ou à l'argile. Voir D. Schaad, Saint-Lézer, Castelbieilh, *Bilan scientifique 1994 du Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1995, p. 179-180.

60. L'absence de traces d'une enceinte gallo-romaine à Tarbes ne doit cependant pas clore définitivement le dossier. L'exemple de Bazas est à ce titre très éloquent. Bien qu'une enceinte ait été mentionnée au début du Ve s. par Paulin de Pella, le premier indice de son existence vient à peine d'être mis en évidence au cours d'une fouille ; voir L. Maurin, J.-F. Pichonneau, Bazas, *Enceintes romaines d'Aquitaine, Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas (DAF 53)*, Paris, 1996, p. 155-165.

programme de fortification des agglomérations de l'intérieur de la Gaule à un moment où le *Limes* ne joue plus son rôle de frontière infranchissable. Aussi, nous nous rallions à l'opinion de L. Maurin qui considère le *castrum Bigorra* comme une forteresse destinée à garder un territoire qu'elle domine [61]. En revanche, les dimensions particulièrement importantes de l'enceinte, qui couvre un périmètre d'environ 940 m et qui englobe une surface d'environ 5 hectares (dimension en plan horizontal), et la présence d'un habitat dense et organisé font du *castrum Bigorra* une agglomération urbaine fortifiée plutôt qu'une simple forteresse destinée à abriter une garnison. En cela, le site de Saint-Lézer est à rapprocher de Loudun (Vienne) et de Bayonne, l'antique *Lapurdum* de la *Notice des Dignités* [62], très proches dans leur dimension et la nature de leur occupation.

Nature pétrographique et origines géologique et géographique des matériaux de l'enceinte gallo-romaine de Saint-Lézer

L'enceinte du *castrum* de Saint-Lézer se présente de nos jours sous une forme très disloquée à la surface du versant occidental du Castelbieilh. L'examen des pans de muraille basculés ou encore en place révèle la superposition de deux parties distinctes dans la construction romaine : la fondation, bâtie à l'aide de blocs rocheux, et le mur en élévation constitué de lits alternés de moellons en petit appareil et de chaînage de briques.

La nature pétrographique et l'origine géologique des matériaux lithiques employés pour la construction de cette enceinte ont déjà fait l'objet de recherches au cours de ces dernières décennies [63]. Le nouvel examen sur place accompagné de prélèvements d'échantillons des roches représentées dans les constituants de la muraille a été suivi par une étude et des prospections géologiques et géomorphologiques appropriées. Si ces travaux de terrain nous amènent à confirmer les conclusions des déterminations pétrographiques antérieures dans le cas de certains matériaux, ils nous conduisent aussi à infirmer certains résultats préliminaires et à préciser l'origine géographique et la nature géologique d'autres matériaux lithiques (fig. 19).

Un approvisionnement en matériaux diversifié

En fonction de leur nature pétrographique, nous avons distingué cinq catégories principales de matériaux lithiques utilisés dans la construction de la muraille :

- fondation

- une roche magmatique (syénite feldspathoïdique) se présentant sous la forme de blocs volumineux, constituant près des deux tiers de la base de la fondation ;
- des blocs de grès molassiques parfois très grossiers (poudingues) incorporés à la base de la fondation dont ils constituent environ le tiers du volume ;
- des roches fort peu représentées en nombre et associées aux gros blocs susmentionnés : flysch noir ardoisier, quartzite, roche magmatique filonienne.
- des galets de grès-quartzite phylliteux rubéfiés comportant une croûte d'altération de faible épaisseur, noyés dans le mortier dans la partie supérieure de la fondation.

- élévation

- des calcaires beiges, à pâte fine, contenant souvent des lits de silex employés sous la forme de mœllons ;
- des mœllons de travertin mêlés aux mœllons de calcaire beige.

La construction de l'enceinte de Saint-Lézer a dû exiger l'apport d'une quantité considérable de blocs rocheux et de pierres au vu de son développement autour du Castelbieilh, de son épaisseur (plus de 3 m à la base), et de sa hauteur totale (une dizaine de mètres environ). Le substratum du Castelbieilh et des environs de Saint-Lézer ne peut offrir une telle masse de matériaux, que ce soit sous la forme de blocs suffisamment tenaces ou de bancs rocheux aptes à la

61. L. Maurin, Sites fortifiés en dehors des cités dans les provinces aquitaniques au Bas-Empire, Loudun, Andone, Saint-Lézer, Bayonne, *Actes du XLIIIe congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, Bayonne - Saint-Jean-Pied-de-Port 6-7 avril 1991*, Bordeaux, 1993, p. 33-62, en particulier p. 50-51.
62. L. Maurin, Sites fortifiés en dehors des cités dans les provinces aquitaniques au Bas-Empire, p. 37-39, 47-50.
63. R. Coquerel, Trois gisements antiques récemment découverts à Tarbes, p. 118-119 ; *Castrum Bigorra, Saint-Lézer*, 1993, p. 123-124.

taille de mœllons. Les modalités d'approvisionnement des matériaux lithiques sont, semble-t-il, en étroite relation avec la nature lithologique et le mode de gisement de ces matériaux.

Les galets de grès quartzite phylliteux ont vraisemblablement été récoltés en abondance sur les hauts niveaux alluviaux qui limitent le plateau de Ger sur sa bordure orientale. La fréquence de ces galets au sein du mortier romain nous amène à nous interroger sur les raisons qui ont permis de mobiliser une telle quantité de galets en peu de temps, car le mortier n'attend pas la constitution du stock de matériaux. N'avaient-ils pas déjà été rassemblés sous une autre forme et à l'occasion d'une autre activité telle que la mise en valeur agricole des plateaux dont la conséquence a pu justement être l'épierrement des champs et l'édification de murettes ? Ce stock de galets de quartzites résistants ne peut-il pas résulter d'une intense occupation humaine et d'une activité agricole soutenue au cours des temps protohistoriques et durant les premiers siècles de l'implantation romaine ?

Les blocs de grès molassiques et les poudingues ont selon toute vraisemblance une origine locale. Les états de surface, la morphologie et les dimensions impliquent leur utilisation sous une forme peu élaborée. Il nous paraît encore prématuré d'affirmer qu'ils ont fait l'objet d'une extraction en carrière. Cela mériterait d'être vérifié dans les versants molassiques qui dominent la vallée de l'Echez sur sa bordure occidentale.

Les moellons de travertin peuvent également avoir une origine locale. Cette roche sédimentaire s'est édifiée au cours de l'Holocène. Elle se forme fréquemment encore de nos jours dans de nombreuses vallées du bassin aquitain, au débouché de vallons ou de petites vallées. Ces travertins peuvent localement constituer des masses importantes et exploitables. Leur instabilité dans les versants et leur faible dureté peuvent provoquer leur rapide disparition.

Des sources d'approvisionnement éloignées

Si les matériaux lithiques précédemment évoqués ont une origine locale, ceux auxquels nous allons nous intéresser maintenant proviennent de lieux éloignés de Saint-Lézer. Leur emploi a donc exigé un transport sur plusieurs dizaines de kilomètres. En premier lieu, les calcaires beiges qui constituent les moellons du parement de la muraille proviennent d'un lieu situé au-delà de la ville de Tarbes, vers le sud, plus précisément de la zone sous-pyrénéenne qui est limitée au sud par le chevauchement frontal nord-pyrénéen. L'examen de lames minces de roches taillées dans les moellons du Castelbieilh ont permis aux géologues de caractériser le microfaciès de ces roches et de déterminer leur microfaune. Ces calcarénites proviennent de la formation géologique désignée sous le vocable de flysch calcaire, d'âge Turonien à Santonien. Ces roches ont fait l'objet d'une exploitation encore récemment dans la vallée de l'Adour (rive droite), au niveau de Montgaillard et dans la vallée de l'Arros. Or, dans ces calcarénites se développent fréquemment des rubans de cherts. La présence de silicifications renforce l'attribution des calcaires beiges de la muraille de Saint-Lézer aux calcarénites du Flysch calcaire de la zone sous-pyrénéenne. Il ressort également de cette étude déjà publiée qu'il est totalement exclu de situer les gîtes des calcarénites beiges dans la zone nord pyrénéenne entre Lourdes et Bagnères-de-Bigorre. L'espace géographique d'approvisionnement potentiel se limite donc à une étroite bande de terrains qui affleurent entre la vallée de l'Adour et celle de l'Arros, donc de Montgaillard à Capvern-les-Bains.

Le matériau lithique qui a plus particulièrement retenu notre attention est la roche magmatique qui constitue principalement la base de la muraille antique de Saint-Lézer. Elle se présente à l'état de blocs de grandes dimensions (longueur : 0,25 m à 0,80 m, avec une moyenne de 0,40 à 0,50 m, épaisseur : 0,15 m à 0,40 m). De forme souvent quadrangulaire, ces blocs sont limités par des surfaces planes (diaclases). Ils possèdent des cassures irrégulières. Leurs arêtes sont vives ou peu émoussées. Par contre les angles sont souvent arrondis. La surface, parfois corrodée par l'action d'une altération différentielle, laisse apparaître la texture de la roche. Il est vrai que l'aspect quelque peu sombre de la surface de la roche, à la base du rempart, et la texture ophitique des lattes de feldspath peuvent dérouter. Un examen plus attentif montre que cette roche n'est en aucun cas une ophite comme cela a été précisé dans l'une des études parues récemment sur le site de Saint-Lézer. Fort de ces doutes, nous avons recherché dans la littérature géologique les descriptions pétrographiques de roches dont la composition minéralogique et la texture pouvaient offrir des similitudes avec la roche employée à Saint-

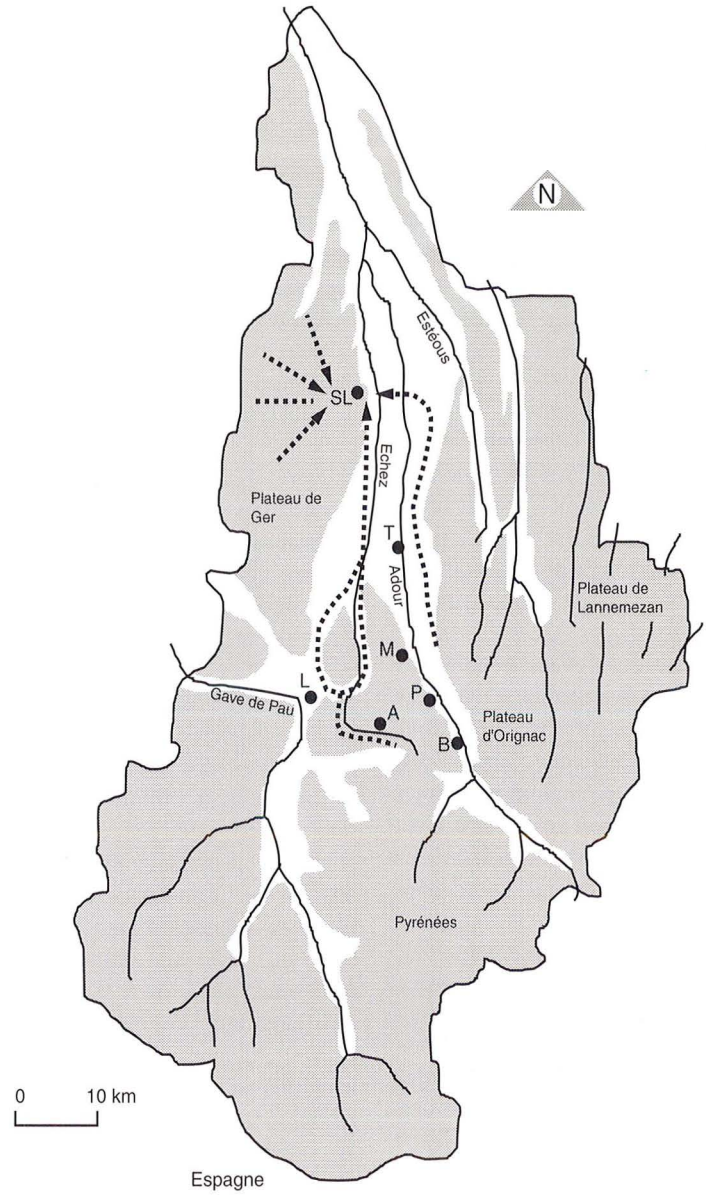

Fig. 19

Carte de répartition des gîtes d'extraction des pierres ayant servi à la construction du rempart gallo-romain de Saint-Lézer. SL = Saint-Lézer, T = Tarbes, L = Lourdes, M = Montgaillard, P = Pouzac, A = Arrodets, B = Bagnères-de-Bigorre.

Lézer. C'est ainsi que rapidement, notre intérêt s'est porté sur des roches magmatiques relativement rares dans la chaîne pyrénéenne : les syénites néphéliniques, ou pour employer des termes plus en accord avec la nomenclature pétrographique moderne, les syénites feldspathoïdiques. Ces roches participent des venues magmatiques alcalines d'âge crétacé. Le gisement de syénite néphélinique de Pouzac est un des deux gîtes connus de ce type de roche dans les Pyrénées occidentales, le plus célèbre depuis le XIXe s. pour sa richesse exceptionnelle en minéraux rares. Cependant, sa composition minéralogique, lorsqu'on considère ses différents faciès, n'offre pas une similitude parfaite avec la roche utilisée à Saint-Lézer. En outre, un simple examen des affleurements de la syénite de Pouzac permet de constater que cette roche est très profondément arénisée. Dans la partie haute du gisement, la roche saine ne subsiste plus que sous la forme de quelques rares boules tenaces noyées dans l'arène. La roche altérée est d'ailleurs encore exploitée occasionnellement de nos jours comme sablière : nous en avons été nous-mêmes les témoins. Cette roche ne peut donc en aucun cas être celle utilisée à Saint-Lézer. Il n'y a pas de doute que seule la roche du second gîte de syénite néphélinique répond à notre interrogation. Sous son faciès le plus courant, c'est incontestablement la syénite feldspathoïdique du gisement d'Arrodets qui est en tous points semblable à la roche qui constitue les blocs de la base de la muraille antique de Saint-Lézer, tant au point de vue de la composition minéralogique, que de la texture, du grain de la roche, etc. Ce massif intrusif de syénite feldspathoïdique au sein du flysch noir ardoisier est accompagné d'un chevelu filonien composé de roches lamprophyriques (camptonites) et de microsyénites. La paragenèse initiale de la syénite d'Arrodets a subi de profondes transformations sous l'effet du métamorphisme pyrénéen. A ce stade, la roche est parfois dénommée épisyénite : feldspath alcalin, épidotes et micas blancs. La texture intersertale est bien apparente à l'œil nu lorsque la roche a subi une altération superficielle.

La prospection du massif intrusif d'Arrodets nous a permis de déceler l'existence d'une ancienne carrière entièrement colmatée par des déblais sur la rive droite de l'Echez. L'accumulation d'éclats de taille intentionnels ne laisse aucun doute à cet égard. Cependant, c'est sur la rive gauche de l'Echez, sur le territoire de la commune de Sère-Lanso, que les découvertes nous paraissent les plus significatives. A l'emplacement d'un vaste éboulis situé au nord de Lanso, comportant d'énormes blocs de syénite et se développant depuis la base d'un important abrupt rocheux jusqu'à la rivière, on remarque la présence de grands éclats de débitage et de blocs portant des stigmates de taille. Assurément, nous sommes là en présence des traces de l'exploitation par l'homme de cet immense éboulis, à une époque encore indéterminée. S'agit-il de l'exploitation antique ? En l'absence de vestiges archéologiques probants (céramiques...), cela reste à démontrer, mais les caractéristiques pétrographiques de la roche, le module et la morphologie des blocs, ainsi que leur état de surface, nous conduisent à voir dans cet éboulis précisément le lieu d'origine des blocs utilisés pour l'édification de l'enceinte de Saint-Lézer. Un ancien chemin a été aménagé à la base de l'éboulis dans le fond de la vallée de l'Echez. Depuis ce lieu jusqu'à la sortie de la montagne dans la vallée glaciaire de Lézignan, à Arcizac-ez-Angles, le transport de blocs décimétriques ne pouvait pas, semble-t-il, présenter de difficultés majeures, surtout sur une distance de quelques kilomètres seulement. Ensuite, le trajet le plus simple paraît emprunter la vallée de l'Echez. Depuis le gîte de syénite d'Arrodets jusqu'à Saint-Lézer, la distance est d'un peu moins de 40 km environ. Il ne nous paraît pas utile de concevoir un hypothétique approvisionnement aux champs de blocs erratiques, d'origine glaciaire, répertoriés depuis le XIXe s., et qui se trouvent plus près de Saint-Lézer, autour de Loucrup et de Visker. L'homogénéité des blocs de syénite utilisés à la base du rempart de Saint-Lézer, tant au point de vue pétrographique que morphologique, est le parfait reflet de l'homogénéité du gîte primaire. En outre, une autre observation vient à l'appui de notre démonstration : à la base du rempart antique de Saint-Lézer, sont associés aux blocs de syénite feldspathoïdique quelques rares blocs, parfois très volumineux, de flysch noir ardoisier, qui, rappelons-le, constitue l'encaissant du massif de syénite d'Arrodets, et d'une roche magmatique sombre semblable à l'un des nombreux faciès représentés dans le chevelu filonien qui se développe autour de l'intrusion principale. Il y a donc là un faisceau de présomptions qui seraient autant de preuves irréfutables, si l'antiquité de l'exploitation de l'éboulis

de Sère-Lanso était démontrée par des vestiges archéologiques.

En conclusion, nous soulignerons le caractère diversifié de l'approvisionnement, tant au point de vue lithologique que géographique, en matériaux lithiques destinés à la construction de la muraille antique du Castelbieilh (fig. 19). En fonction de la destination des matériaux et de l'organisation du chantier, les modalités d'approvisionnement ont varié ; elles sont allées de la collecte des galets de quartzites et des roches locales, résultant d'une longue occupation humaine des plateaux avoisinants, jusqu'à l'exploitation de véritables carrières réparties sur un territoire plus étendu en ce qui concerne les moellons de calcarénite. L'exploitation peut-être occasionnelle et brève d'un éboulis éloigné du chantier de construction est à mettre en relation avec les besoins conjoncturels nécessités notamment par la mise en place d'un enrochement constitué de blocs anguleux de roches tenaces destiné à stabiliser les fondations d'un édifice construit dans un versant instable, encore de nos jours.

L'apport des sources textuelles du Moyen Age

Qu'apportent les sources écrites [64] à la connaissance que l'on peut avoir de l'histoire du site de Saint-Lézer et de ses rapports avec Tarbes?

On ne peut reprendre exhaustivement ici une question très complexe, cruciale au sens où viennent s'y croiser plusieurs problèmes concernant la période du Haut Moyen Age en Bigorre, problèmes posés depuis longtemps et qui n'ont pu encore être résolus avec sûreté. La rareté des sources écrites disponibles et le caractère douteux de certaines d'entre elles rendent difficile leur soumission à une critique efficace qui permettrait de reconstituer un ensemble de faits à peu près cohérents.

Par ailleurs, une étude critique des nombreux travaux d'érudits qui ont évoqué ou étudié la question, fort intéressante du point de vue historiographique, sortirait du cadre de cette contribution [65].

Nous présenterons les principaux jalons documentaires de cette question, sans en retenir les éléments qui exigeraient de trop longues discussions, ni renvoyer systématiquement aux auteurs qui les ont déjà tous pris en compte.

Ces précautions oratoires exprimées, essayons d'aller à l'essentiel en ne perdant pas de vue la question posée.

La *Notitia Galliarum*

On sait que ce document rédigé entre 386 et 450 et dont le manuscrit considéré comme le meilleur daterait des VIe-VIIe siècles présente, sous une forme inhabituelle dont il ne contient aucun autre exemple, la mention "*Civitas Turba ubi castrum Bogorra*" (fig. 20) [66]. Cette forme et ses graphies ont fait couler beaucoup d'encre. Quant aux graphies, rappelons que si phonétiquement *Turba* n'a pu produire *Tarba*, il est parfaitement admissible que l'on ait affaire ici à une faute de copiste qui a mal lu une écriture cursive et transcrit un *a* cursif ouvert par un *u* oncial. Pour ce qui est de *Bogorra*, le *o* de sa première syllabe ne peut être normalement à l'origine des *e* et *i* que l'on trouvera plus tard exclusivement dans *Begorre/ Bigorre*. Mais la situation prétonique de cette voyelle et les alternances vocaliques *i/e* qui affectent les formes postérieures de ce nom indiquent qu'il s'agit d'un élément peu stable et que le phénomène peut relever de la phonétique à moins que l'on ait encore là, et c'est l'hypothèse la plus probable, une simple erreur due au scribe qui aura pu interpréter un *e*

64. Sources écrites au sens large, puisque nous évoquerons aussi des documents monétaires et un document épigraphique.

65. Tous les historiens, au moins depuis Oihénart (1638) et Marca (1640), qui ont traité ou évoqué les premiers temps de l'histoire de la Gascogne ou de ses composantes, ont disserté plus ou moins longuement sur le cas de Tarbes et de la Bigorre. Les principaux auteurs qui se sont appuyés sur les données documentaires que nous allons citer sont les suivants : L. Deville, Etudes historiques sur Tarbes, *Soc. acad. des Hautes-Pyrénées*, 1858-1860, p. 155-185 ; L. A. Lejosne, Essai géographique sur la cité de l'ancien diocèse de Tarbes, *Revue d'Aquitaine*, VII (1863)-XII (1868), notamment VII, 1863, p. 539 ; VIII, 1864, p. 377 ; X, 1865, p. 415 et 619 ; X. de Cardaillac, N. Rosapelly, La cité de Bigorre (Saint-Lézer), *Soc. acad. des Hautes-Pyrénées. Bull. local*, I, 1889-1890, p. 125-219, 248-300, 383-448 ; G. Balencie, La cité de Bigorre, *Revue de Gascogne*, XXXIII, 1892, p. 409-438 ; L. Caddau, La cathédrale de Tarbes, *Revue des Hautes-Pyrénées*, III, 1908, p. 461-470 et tiré à part, Tarbes, 1911, p. 1-10 ; A. Sansot, *Bigorra*-Bigorre, *Bull. de la Soc. Ramond*, 1909, p. 138-142 ; X. de Cardaillac, N. Rosapelly, Le *castrum Bigorra* (Saint-Lézer), *Revue des Hautes-Pyrénées*, IV, 1909, p. 65-76 et tiré à part, Tarbes, 1909, 14 p. ; F. Lot, L'énigme de "Cieutat, p. 300-305 ; F. Lot, E. Houth, Tarbes. *Civitas Bigerronum, Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine*, 3e partie, Paris, 1953, p. 283-301 ; E. Peyrouzet, Un Bigourdan des temps mérovingiens : le monétaire *Taurecus*, *Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1972, p. 79-93 ; R. Coquerel, *De Bigorra à Saint-Lézer. Grandeur et décadence d'un chef-lieu de civitas*, Tarbes, 1990, 330 p.

66. P.-M. Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, n° 285, p. 681-682. La *Notitia* a fait l'objet d'une très belle reproduction en héliogravure dans L. Delisle, *Choix de documents géographiques conservés à la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1883, pl. III-V ; voir E. A. Lowe, *Codices latini antiquiores, Part V, France*, Paris-Oxford, 1950, p. 29-30.

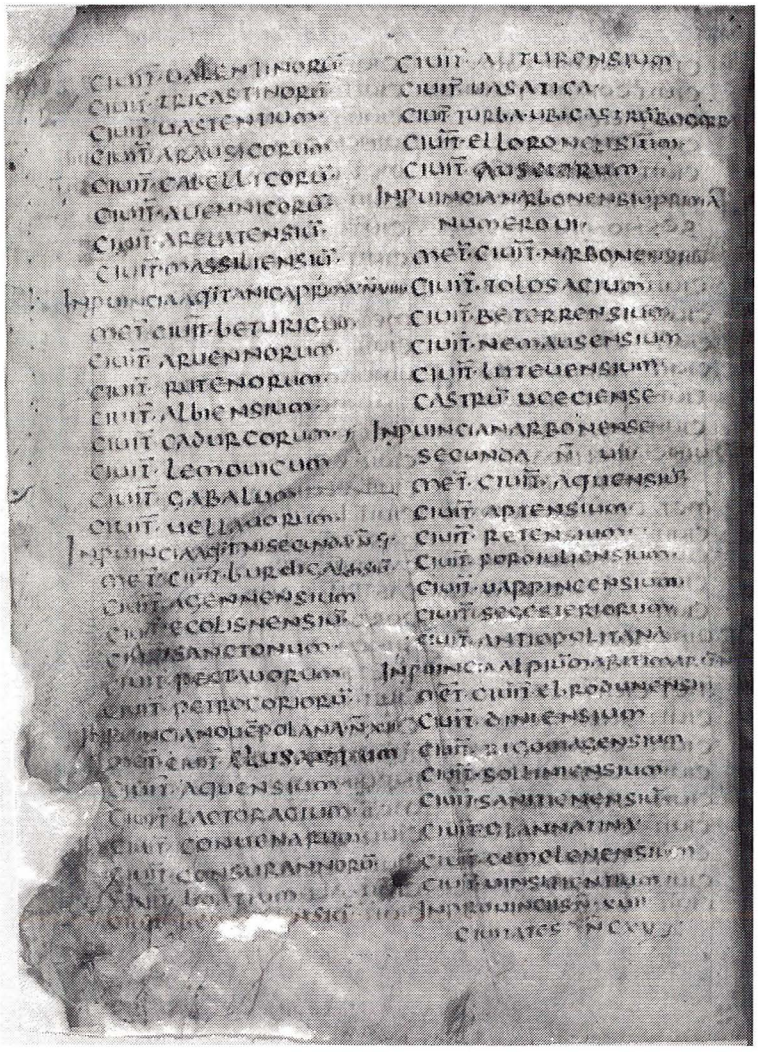

Fig. 20

La Notitia Galliarum *: page d'un manuscrit des VIe-VIIe s. conservé à la Bibliothèque Nationale (ms lat. 12097, f. 142 v.). Sur la troisième ligne de la colonne de droite on peut lire la mention de Tarbes et de son* castrum *: "Civitas Turba ubi castrum Bogorra". Cliché, service photographique de la BNF.*

Fig. 21

N° 983 : tiers de sou de même type frappé en un lieu proche de Begorra *qui porte le nom de Basillac (BASILIANO).*
N° 1020 : tiers de sou mérovingien au nom du monétaire Taurecus (TAVRECVS MON) et du lieu d'émission Begorra (BEGORRA FIT).
Exemplaires de l'ancienne collection de Sauley, vente A.E. Cahn, 79, Frankfurt a. M. 79, 14 décembre 1932.

comme un *o*. Autrement dit, les graphies des noms *Turba* et *Bogorra* ne constituent pas d'obstacle à ce qu'on puisse les considérer comme les formes anciennes des actuels *Tarbe(s)* et *Bigorre*.

La forme double de la mention présente une difficulté d'interprétation autrement redoutable dans la mesure où il s'agit d'un hapax. Et la proposition de correction de Ferdinand Lot (*civitas Bigorra ubi castrum Tarba*) [67] ne s'en trouve pas justifiée pour autant. Ce que l'on peut en dire – que le *ubi castrum Bogorra* constitue ou non un rajout fait à une rédaction primitive – c'est que cette désignation glosée témoigne probablement, dans cette liste administrative, d'une situation nouvelle, récente, d'un état de transition. De la comparaison avec les autres mentions de *civitas* et de *castrum* que contient la *Notitia*, il ressort que dans la *civitas* de *Tarba* qui tire son nom de celui de son chef-lieu (dont c'est la plus ancienne attestation historique) existe depuis peu un autre lieu de pouvoir, le *castrum Bigorra* dont le nom renvoie à l'ethnique *Bigeri/Begerri* de César et de Pline l'Ancien.

Mais ce *castrum Bigorra* ne peut-il désigner le site de Tarbes ou en être un élément? A priori, rien ne s'opposerait à ce que C*astrum Bigorra* soit au Ve siècle le nom du chef-lieu de la *civitas Tarba*, l'ethnique *Bigorra* ayant remplacé peu avant le toponyme *Tarba* qui, lui, serait resté attaché à la *civitas*. Ainsi s'expliquerait cette bizarre redondance explicative, et c'est ainsi que l'ont vu des savants que n'obnubilait pas le poids des traditions locales [68].

Monétaire, saints et évêques

Une autre hypothèse est généralement proposée qui sera présentée plus loin. Mais quel que soit l'emplacement du *castrum Bigorra* aux Ve-VIe siècles, le monnayage mérovingien nous indique que *Tarba* n'était plus autour de 600 le nom (ou peut-être le seul nom) du chef-lieu de l'ancienne *civitas*.

On connaît en effet deux tiers de sous d'or d'époque mérovingienne frappés à *Begorra* par un monétaire du nom de *Taurecus* (fig. 21) [69]. Or Maurice Prou est formel : les indications toponymiques figurant sur les *triens* renvoient au lieu même, à la localité où est établi le *monetarius* et où se fait la frappe, et non à la cité-territoire. *Begorra* est donc bien le nom de la localité, successeur selon toute apparence du *Castrum Bigorra* de la *Notitia*. C'est depuis ce lieu que s'exerce l'autorité politique et administrative sur l'ancienne *civitas Tarba* dont on va voir qu'elle est couramment désignée pendant tout le VIe siècle sous le nom de *civitas Bigorra, civitas Beorretana.*

Plusieurs des actes des conciles tenus en Gaule au cours du VIe siècle nous ont en effet conservé des formes de titulature épiscopale intéressantes [70]. Ainsi au concile d'Agde en 506, celle d'Aper (*Apro episcopo Biturritanae civitatis*), en 541 au concile d'Orléans, celle de Julien (*Julianus* [...] *Begoritane ecclesie episcopus*), en 585 au concile de Mâcon, celle d'Amelius (*Amelius episcopus ecclesie Bioretane*). Quelles que soient les réalisations écrites, transmises de façon plus ou moins fidèle par des textes dont on n'a plus les originaux, une chose est claire, l'emploi courant sinon constant, au VIe siècle, de l'adjectif dérivé de l'ethnique *Bigorra* pour désigner le territoire diocésain de l'ancienne *civitas Tarba*.

Nous allons retrouver cet usage sous la plume de Grégoire de Tours. D'abord, dans son *Historia Francorum* : dans le texte du Pacte d'Andelot (587) qu'il nous a conservé et où il est question de la cité de Bigorre comme entité politique (*De civitatibus vero, hoc est* [...] *Benarno et Begorra* ...) ; et en un autre endroit, lorsqu'il cite l'évêque Amelius qu'il connaissait bien et qu'il qualifie de *Beorretanae urbis episcopus* [71]. Mais surtout dans les textes

67. F. Lot, L'énigme de "Cieutat", p. 301.

68. P.-M. Duval, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle* , p. 681. Cette évolution pourrait-elle prendre place dans le schéma explicatif développé par J.-P. Bost et G. Fabre, Quelques problèmes d'histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine, p. 25-36, sur le retour général, en matière de désignation de chef-lieu de cité, à l'ethnique, retour ici tardif ? Observons cependant que ces auteurs estiment que *Turba* n'était pas un nom ethnique car cette cité était probablement une création en partie artificielle, regroupant plusieurs de ces peuples "petits et obscurs" dont parle Strabon - parmi lesquels les *Bigerri*.

69. D'après E. Peyrouzet, Un Bigourdan des temps mérovingiens : le monétaire *Taurecus,* p. 79-93. Dans un article sur les frappes mérovingiennes de Bâle (*RN*, 36, 1994, p. 182-198), M. Jean Lafaurie a retiré à l'atelier bâlois un *triens* à la légende Basiliano qui s'apparente en style au *triens* de *Bigorra* et dont le lieu d'émission est à situer à proximité de notre *castrum*. Nous pensons qu'une identification avec les lieux proches de Bazillac (H.-P.), Bassillon (P.-A.) ou Bazian (Gers) pourrait être étudiée.

70. Nous les citons d'après E. Delaruelle, Le diocèse de Bigorre dans l'espace franc de 506 à 587, *Gens et choses de Bigorre, Actes du XXIIe congrès d'études régionales de la Fédération des sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Bagnères de Bigorre 20-22 mai 1966,* Saverdun, 1967, p. 15-28.

71. Grégoire de Tours, *Historia francorum*, liv. IX, dans *P. L.*, t. LXXI, c. 499, § 442, et c. 486, § 425.

hagiographiques de son *Liber miraculorum* dans lequel il a recueilli plusieurs traditions religieuses du diocèse de Bigorre : ainsi le titre qu'il donne à saint Genès (*De Genesio Beorritano martyre*) [72] et les mentions du territoire diocésain (*infra terminum urbis Beorritanae, infra terminum autem Beorretanae urbis*, "dans le territoire du diocèse de Bigorre") [73]. *Urbs* est en effet le plus souvent chez Grégoire synonyme de *civitas* et a le sens de "diocèse", de "territoire administratif", tandis que le *vicus* est pour lui une agglomération, une ville, qui peut même être le chef-lieu de cité. Ainsi quand il écrit à propos de Tarbes *apud Talvam vicus hujus territorii* [74], le mot ne qualifie pas une modeste bourgade comme on l'a dit parfois, puisqu'il l'emploie pour qualifier au moins trois chefs-lieux de cité : Saintes (*apud vicum urbis ipsius*, renvoyant à *Santonicae urbis*), Aire (*apud vicum Atroam*) ou encore Paris (*in ipsius civitatis vico*) [75].

Peut-on en conclure que vers 580 *Talva/Tarba* [76] était toujours le chef-lieu de la *Beorretana urbs*? Rien ne le prouve, mais rien ne prouve le contraire. Quoi qu'il en soit, cette mention unique revêt une très grande importance. Elle est en effet la principale attestation du nom de Tarbes entre le VIe siècle et 1080 et, par ailleurs, elle confirme la vitalité de la ville et l'usage qui était toujours fait de son nom au sein du diocèse. Elle indique que bon nombre d'années après la rédaction de la *Notitia*, subsistait la dualité *Tarba/Bigorra* sans qu'il soit possible de dire, au vu de ces seules attestations, si les deux noms désignaient bien deux lieux distincts et si le rôle de chef-lieu était dès lors assumé par *Bigorra* aux dépens de *Tarba*.

En dépit de sa minceur, elle constitue un témoignage qui doit être mis en rapport avec les données fournies par l'archéologie dans le périmètre de la cathédrale et de la préfecture de Tarbes : comme on l'a vu plus haut, les observations faites en 1969 à l'est et au sud de la cathédrale, les sondages effectués en 1986 à l'intérieur de l'édifice et les fouilles du parvis en 1996 permettent de considérer qu'entre la fin de l'Antiquité et le XIe siècle, peut-être de façon discontinue, l'évêque a dû résider sur ce site, y avoir sa cathédrale et y exercer les fonctions épiscopales.

Saint-Lézer et le *castrum Bigorra*.

Malgré la fragilité des indices, la dualité *Tarba/Bigorra* a été interprétée par plusieurs auteurs dans le sens de la distinction des sites et de la localisation du *castrum Bigorra* à Saint-Lézer [77]. Les arguments avancés sont au moins de deux ordres.

Les premiers sont ceux de l'archéologie, amplement développés plus haut, tant négatifs (fortifications antiques inattestées à Tarbes - du moins à ce jour) que positifs (importance du site de Saint-Lézer - pour l'instant sans équivalent aux environs de Tarbes).

Les textes fournissent les seconds, mais on doit reconnaître que le poids de leur témoignage souffre de leur faible nombre, de leurs dates éloignées de l'époque de la *Notitia*, de leur transmission indirecte.

Dans le premier, daté de mars 1026 et qui nous a été transmis par le cartulaire de Lézat [78] compilé entre 1244 et 1249, nous voyons Ricard, abbé de Saint-Lézer de Bigorre (*abbas quoque Ricardus Sancti Liceri Bigorre*), aux côtés des abbés de Lagrasse, de Saint-Hilaire de Carcassonne et de Sorèze, juger un différend entre les abbés de Lézat et de Simorre à propos de l'abbaye de Sainte-Marie de Peyrissas (*abacia Sancte Marie Padercanis*, située dans *ipsum locum qui vocatur Padercanis*). Or la forme du nom des abbayes citées (*abbatem Sancti Petri Lesatensis, abbatem Sancte Marie Cimorre, abbas Stephanus Sancte Marie Crasse, abbas ex monasterio Sancti Ylarii Carcassensi, ex monasterio Sancte Marie Sorocensi*, y compris les formes concernant Peyrissas) prouve à l'évidence que *Bigorre* ne peut renvoyer qu'au nom du lieu dans lequel est bâti le monastère, à l'exclusion de celui du diocèse ou du comté.

Nous avons ainsi, à la date de 1026, une attestation textuelle indiscutable d'après laquelle le lieu où se

72. Grégoire de Tours, *Libri miraculorum, Liber primus de gloria beatorum martyrum*, cap. LXXIV, dans *P. L.*, t. LXXI, c. 770, § 803.
73. *Ibid.* et *Liber de gloria confessorum*, cap. XLIX, *ibid.*, c. 864, § 934.
74. Grégoire de Tours, *Liber de gloria confessorum*, cap. XLIX, dans *P.L.*, t. LXXI, c. 865, § 934.
75. Grégoire de Tours, *Liber de gloria confessorum*, cap. LVII, LII, LXXXIX, dans *P. L.*, t. LXXI, cc. 869, § 939; 867, § 936; 895, § 972.
76. Rappelons que, philologiquement, l'identification de *Talva* à *Tarba* ne pose aucun problème.
77. Cardaillac et Rosapelly sont les principaux tenants de cette thèse, rejoints avec prudence par Balencie et Sansot, et avec plus de conviction, plus tard, par Coquerel et Peyrouzet, cités n. 65.
78. P. Ourliac, A.-M. Magnou, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, 1984, I, n° 409, p. 316-318.

trouvait le monastère de Saint-Lézer était alors appelé *Bigorra*, la forme latinisée devant correspondre exactement à la forme courante employée en langue vulgaire.

Un second document, quarante ans plus tard, nous montre Héracle, évêque de Bigorre (*Bigorrensis aecclesie episcopus*) et son frère Bernard, comte de Bigorre (*Bigorrensis comes*) qui déclarent avoir reçu en héritage de leurs parents le monastère, situé *in territorio Bigorrensi*, construit en l'honneur des saints Félix, martyr, et Lézer, confesseur et évêque [79]. Souhaitant voir réformer cet ancien établissement monastique, ils le remettent à l'abbaye de Cluny. L'acte est passé solennellement en présence des évêques d'Oloron, de Toulouse, de Lescar, d'Aire, et de Bernard II, comte d'Armagnac, le 21 novembre 1064, *in ipso Bigorrensi castro,* "dans le château de Bigorre" [80].

Constatons d'abord que l'emploi polyvalent qui est fait de l'adjectif *Bigorrensis*, désignant tour à tour le diocèse, le comté, le territoire du pays, enfin le lieu même, est évidemment une source de confusion.

Il est cependant inutile de s'interroger sur le sens de ce *Bigorrense castrum*, en se demandant s'il faut y voir le nom du pays ("dans ce château situé dans le comté de Bigorre") ou le nom du lieu même de ce *castrum* ("dans le château de Bigorre"). Ce genre de désignation dans les actes de l'époque paraît sans ambiguïté et le dépouillement de 250 actes du cartulaire de Cluny pour la période v. 1060-1080 montre que *castrum* est toujours déterminé par un nom de lieu et s'attache à la désignation d'un lieu précis.

Pourtant les formes employées dans cet acte ne suffiraient pas à elles seules à établir avec certitude que ce *Bigorrense castrum* est situé à Saint-Lézer, et que ce lieu est l'éponyme du diocèse et du comté, si nous n'avions pas l'acte de 1026. Ce dernier document confirme que l'acte de soumission du monastère de Saint-Lézer fait en faveur de Cluny par ses possesseurs héréditaires, le comte de Bigorre et l'évêque de Tarbes, a bien été passé sur le site de Saint-Lézer, dans ce château qui a pu, avant le XIIe siècle, précéder Lourdes dans sa fonction de principal lieu d'exercice du pouvoir comtal. Le rôle politique et la qualité symbolique du lieu s'ajouteraient à l'objet même de l'acte pour justifier que ce dernier y ait été solennellement passé.

C'est encore dans le sens de *Bigorra* résidence épiscopale que l'on est tenté d'interpréter ce nom dans l'inscription dédicatoire de l'église de Moissac, datée du 6 novembre 1063. On y voit les villes épiscopales de Gascogne déléguer leur évêque à la cérémonie : aux côtés des évêques envoyés par Auch (*Auxius*), Lectoure (*Lactora*), Comminges (*Convena*), Agen (*Aginna*), Oloron (*Elloreus*), Aire (*Adura*), et Toulouse (*Tolosa*) est cité Heraclius, l'évêque de Bigorre, dans une phrase ampoulée (*Jussit et Eraclium non deesse Beorra benignum* "et Bigorra ne voulut pas que le bon Héracle fût absent") [81]. Mais il peut très bien y avoir ici personnalisation du diocèse par ce procédé stylistique et on ne saurait en conclure que *Beorra* soit mentionnée ici comme siège cathédral ou simplement comme lieu habituel de résidence d'Heraclius.

Une même conclusion sera tirée, au moins provisoirement, de la bulle du pape Pascal II confirmant le 21 novembre 1100 les privilèges de Cluny et énumérant les abbayes qui lui sont rattachées, chacune déterminée par un toponyme. Edouard Peyrouzet [82]a estimé que l'on avait affaire avec le *Sanctus Licerius de Bigorro* au nom du lieu même, comme pour les autres abbayes mentionnées de Bergame, Chalon, Toulouse, Crémone, Auch ... Si tel était le cas, on aurait là un argument puissant, mais la question nous paraît devoir être encore creusée.

79. Saint Félix de Gérone, martyr des premiers siècles, très populaire en Espagne et dans le Midi de la France au Moyen Age, est cité par le Martyrologe hyéronimien, les calendriers mozarabes et par Grégoire de Tours (*Vie des saints et des bienheureux* ..., par les RR. PP. bénédictins de Paris, VIII (Août), Paris, 1949, p. 18-19). Ce très ancien patronage plaide en faveur d'une date reculée pour la fondation de ce monastère, peut-être le plus ancien de la Bigorre et duquel on ne sait pratiquement rien. On ignore également dans quelles conditions le patronage de saint Lézer est devenu prééminent et lui a été substitué. Saint Lézer ou Lizier (*Glycerius*), évêque de Couserans présent au concile d'Agde (506), aurait lui aussi, malgré son nom grec, une origine espagnole. Il est sans doute significatif qu'après la redécouverte de son corps à la fin du XIe siècle, la cathédrale du Couserans, consacrée en 1117 par saint Raymond de Durban, évêque de Barbastro, lui ait été dédiée (*Vies des saints et des bienheureux* ..., VIII (Août), Paris, 1949, p. 527-528 ; E. Delaruelle, Les débuts du Couserans ecclésiastique, *Actes du deuxième congrès international d'études pyrénéennes. Luchon-Pau, 1954*, t. 6, section V, Toulouse, 1957, p. 109-120). Il est assez vraisemblable que le changement de patron du monastère de Saint-Lézer ait eu lieu au cours de cette période, fin XIe-début XIIe siècle.

80. A. Bernard, A. Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, IV, Paris, 1888, n° 3402, p. 504-505.

81. R. Favreau et *al.*, *Corpus des inscriptions de la France médiévale, 8*, Paris, 1982, p. 131-134 et pl. LII, fig.111.

82. E. Peyrouzet, Un Bigourdan des temps mérovingiens : le monétaire *Taurecus*, p. 81.

Saint-Lézer, Tarbes et les Normands

Une autre mention de *Tarba* après celle de Grégoire de Tours apparaît cependant dans notre documentation, mention que l'on ne peut passer sous silence malgré son caractère douteux. Il s'agit d'une notice que Marca nous a conservée du cartulaire disparu de Lescar et qui rappellerait, d'après Gaston Balencie, les ravages des expéditions normandes commises en Gascogne au milieu du IXe siècle [83]. L'*ecclesia Tarbae* figure dans la liste des diocèses gascons restés dès lors et longtemps sans évêque. Gaston Balencie, avec prudence, y voit une indication selon laquelle Tarbes aurait possédé le siège cathédral avant les raids des Normands ; celui-ci aurait été abandonné pendant deux siècles et ce n'aurait été qu'après le concile de Toulouse (1068) que les évêques dispersés auraient regagné leur siège primitif et entrepris de reconstruire leur église.

Ce schéma expliquerait l'apparition, en 1080, du nom de Tarbes dans la titulature de l'évêque Pons (*consilio Pontii Tarbensis episcopi*), jusqu'alors toujours qualifié de *Bigorrensium, Bigorritanus, Bigorrensis, Bigorre episcopus*. Cette appellation coexiste dès lors avec celle d'évêque de Bigorre, mais seulement sous l'épiscopat de Dodon, entre 1083 et 1095, comme s'il avait été nécessaire de marquer par là, et peut-être de faire admettre, une nouveauté. Après cette date, et jusque vers 1150, les évêques revenant à la tradition se qualifieront de *Bigorrensis, Bigorritanus*, etc. Après 1150, les formes à base de *Bigorr-* et de *Tarb-/Tarv-* alternent et Tarbes l'emporte définitivement dans la titulature latine de l'évêque à partir de la fin du XIIIe siècle, tandis que *Begorre* demeure employé dans les actes gascons, en concurrence avec *Tarbe* [84].

Ainsi les faits rapportés par le cartulaire de Lescar pourraient avoir un rapport avec l'histoire du site de Saint-Lézer. La présence, en 1064, du comte et de l'évêque son frère, possesseurs du monastère (et peut-être résidant tous deux dans le fort *castrum* installé dans les structures antiques) s'en trouverait éclairée d'un jour nouveau. Encore ne peut-on sans autres preuves présenter cette hypothèse comme fait acquis.

D'autres documents médiévaux douteux, certains mêmes très suspects, nous parlent encore de Tarbes, de Bigorre et de Saint-Lézer. Nous ne pouvons les critiquer ici comme il serait nécessaire. La fabrication dite "charte du moine Marfin" est trop grossière pour qu'on s'y arrête [85]. Quant à l'espèce de chronique que Mme Mussot-Goulard qualifie de "charte de Totilon" [86] et qui ne nous a été transmise que par l'entremise de Nicolas Bertrand dans son *De Tholosanorum gestis* [87], il serait trop facile, malgré ses aspects fantastiques, de l'exécuter aussi sommairement que l'a fait Ferdinand Lot qui traite l'auteur de "mystificateur" et l'œuvre d'"imposture" et d'"élucubrations prétendues historiques" [88].

Rappelons-en, en quelques mots, le contenu. Les Normands, après avoir ravagé Dax, Bayonne, Oloron et Lescar et défait les Vascons descendus pour la circonstance de leurs montagnes, arrivent au château de Tarbes (*usque ad Tarbiense castrum*), le prennent et le pillent. Ils assiègent ensuite la ville d'Orre [89] que l'on appelle aujourd'hui Bigorre (*ad Orrehensem urbem que nunc vulgariter Bigorris dicitur*), dont l'évêque Seraldus (inconnu par ailleurs) se réfugie dans le château très fort d'Aire. Les envahisseurs s'en prennent au monastère de Saint-Lézer situé à un jet de pierre de la ville et l'incendient. Puis ils forcent les murailles de la ville, tuent, pillent et brûlent, et reprennent le chemin par lequel ils étaient venus.

Que penser de ce récit ? Les points d'ancrage dans l'espace historique montrent qu'il a été élaboré en Bigorre et que l'auteur qui le rapporte avait sur Saint-

83. Pierre de Marca, *Histoire de Béarn*, livre I, chap. IX, § VIII, et notes (éd. Dubarat, t. I, Pau, 1894, p. 48 et 50) ; G. Balencie, La cité de Bigorre, p. 417-419.

84. Cela ressort clairement de G. Balencie, Chronologie des évêques de Tarbes (506-1801), *Soc. acad. des Hautes-Pyrénées. Bull. local*, VII, 1911, p. 106-129.

85. G. Balencie, La cité de Bigorre, p. 423-425.

86. G. Balencie, La cité de Bigorre, p. 425-428 ; R. Mussot-Goulard, *Les princes de Gascogne*, Marsolan, 1982, p. 39, 89 et n. 161, 91 et n. 174 et 175, 96-99 et n. 26, 30 et 32.

87. Nicolas Bertrand (Bertrandi), *De Tholosanorum gestis ab urbe condita ...*, Toulouse, 1515, f° XVI v°. La version française (très modifiée) de cet ouvrage, intitulée *Les gestes des Tolosains et d'autres nations de l'environ*, publiée à Toulouse par Colomiès en 1555, n'apporte rien sur le point qui nous occupe.

88. F. Lot, L'énigme de "Cieutat", p. 301. On notera que Oihénart (*Notitia utriusque Vasconiae*, Paris, 1638, p. 416-417) comme Marca (*Histoire de Béarn*, liv. III, chap. I, § IV et V et note, éd. Dubarat, t. I, Pau, 1894, p. 252-254), citent Nicolas Bertrand mais avec beaucoup de prudence. Quant à Bladé, il considère que le récit de Bertrand n'est qu'une amplification de la notice du cartulaire de Lescar, celle-ci ne méritant "pas le moindre crédit" (Les comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre, *Revue de l'Agenais*, XXIII, 1895, p. 481-491).

89. Le problème toponymique des rapports pouvant exister entre *Orre, Bigorre* et *Andorre*, toponyme de Saint-Lézer, demanderait trop de développements pour être traité ici. De toute façon, nous ne croyons pas que l'on puisse y trouver des arguments décisifs.

Lézer des notions précises : il déclare d'ailleurs les avoir recueillies à l'évêché de Tarbes, *in sede Bigorritana*, dans de vieux parchemins. Ce genre d'assertion ne suffit pas pour établir la fiabilité d'un récit où la littérature a une large place. Mais même s'il ne s'agissait que d'une composition tardive (mais à quel besoin aurait-elle pu répondre, quels intérêts aurait-elle pu servir ?) ou fantaisiste, elle prouverait au moins que vers 1500 subsistait dans les esprits la représentation du couple "château de Tarbes/site de Saint-Lézer (monastère et siège épiscopal)" tel qu'il avait pu exister à certains moments du haut Moyen Age. A ce titre, le témoignage de Bertrand mériterait d'être étudié globalement, dans le cadre de l'ensemble du *De Tolosanorum gestis* : la connaissance des sources de l'auteur, de sa conception de l'histoire et de ses procédés littéraires permettrait de mieux apprécier le sens et la valeur d'informations non vérifiables parmi d'autres dont Marca notait déjà la fausseté.

Saint-Lézer après le XIe siècle

Après 1100, la documentation ne porte plus témoignage de l'utilisation de *Bigorra* comme nom de localité. Notons en particulier que, vers 1090, le prieur de Saint-Lézer écrivant à l'abbé de Cluny s'intitule simplement *prior Sancti Licerii*, parle de la *domui vestre Sancti Licerii* tout en se plaignant de l'*episcopum Bigorritanum* [90].

Par la suite, nous ne verrons jamais Saint-Lézer désigné autrement que sous les formes latines ou gasconnes de son nom actuel. Les attestations que portent les censiers des cartulaires de Bigorre (XIIe-XIIIe s.) sont *de Sancto Licerio, A Sent Lezier*, la montre du comté de Bigorre de 1285 cite le *locum appellatum Senlezer* ; l'enquête de 1300 cite la *villa Sancti Licerii que est prioris de Sancto Licerio Cluniacensis ordinis* [91].

En 1313, dans les *Debita regi Navarre*, mention est faite *De Sancto Licerio* : le lieu est dit tenu du comte par le prieur *dicti loci de Sancto Licerio* et on y apprend que c'est à la Saint-Jean, le 24 juin, que les habitants paient au roi, comme comte de Bigorre, 9 sous morlas de *querida* [92]. Ce terme fiscal est certainement en rapport avec la fête du saint patron-titulaire de l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Saint-Lézer, nommément citée dans le censier de 1429, et dans le procès-verbal de visite de l'abbé de Lézat de 1402 [93]. Cette ancienne église, placée hors de l'enceinte antique et médiévale qu'elle jouxtait au nord, tandis que son terrain n'était séparé à l'est de l'enclos monastique que par un chemin, était dite menaçant ruine dans les années 1777-1782. Elle devait être démolie en 1847 [94]. La qualité du titulaire de l'église paroissiale est certainement une pièce à verser au dossier de l'histoire du Haut Moyen Age de Saint-Lézer.

Les éléments textuels présentés ici, on le voit, ne font guère avancer l'affaire et ne permettent pas d'aller beaucoup plus loin que les constats pertinents, rigoureux et prudents que dressait Gaston Balencie en 1892, en rendant compte du travail si intéressant mais sur bien des points hasardeux de Xavier de Cardaillac et Norbert Rosapelly. La documentation écrite est trop rare sur ces six siècles pour que puisse s'exercer une critique raisonnable permettant de proposer un corps de faits véritablement fiables et cohérents sur une si longue durée.

Reste l'archéologie dont l'historien, ici, attend tout, ou presque. On peut espérer, en effet, que la connaissance scientifique du sol et de ses vestiges viendra valoriser les données textuelles en leur fournissant des appuis et des éléments de contexte qui leur font aujourd'hui défaut.

90. A. Bernard, A. Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, IV, Paris, 1888, n° 3645, p. 817.

91. Cartulaires de Bigorre, exemplaire de Pau (Arch. dép. des Pyr.-Atl., E 368), f° 8, 9, 9v°, exemplaire de Bordeaux (Bibl. mun. de Bordeaux, Ms 745), f° 13 et 14, 14 v°, 15 v° ; Montre du comté de Bigorre dans G. Balencie neveu, Le procès de Bigorre. Pièces justificatives, *Bulletin de la Soc. acad. des Hautes-Pyrénées*, 1930, p. 115 ; *Enquête de l'année 1300 sur les revenus, fiefs et arrière-fiefs du comté de Bigorre*, publ. par Gaston Balencie, Paris-Tarbes, 1884, p. 113.

92. *Debita regi Navarre in comitatu Bigorrensi* (Arch. Nat., JJ 12), f° 115.

93. Censier de Bigorre (Arch. dép. des Pyr.-Atl., E 377), f° 262-264 v°. Un extrait en forme du procès verbal de la visite de l'abbé Guilhem de Rigaud, commencée le 22 décembre 1402, daté de 1582, conservé au château de Palays, à Montesquieu-Volvestre (H.-G.), cite parmi les églises dont le prieur possède le juspatronat celle de Saint-Jean de Saint-Lizier.

94. R. Coquerel, *De Bigorra à Saint-Lézer. Grandeur et décadence d'un chef-lieu de civitas*, p. 135 et 227.